

**SEA-DOO®**

Série GTX PRO 130

# Guide du conducteur

Comprend  
des informations sur la sécurité,  
le véhicule et son entretien

2021



## **⚠ AVERTISSEMENT**

Lire ce guide au complet.  
Il contient des informations sécuritaires importantes.  
Âge minimum recommandé pour l'utilisateur 16 ans.  
Conservez ce guide du conducteur sur la motomarine.


2 1 9 0 0 2 1 3 4 \_ F R

Traduction des  
instructions originales

## **AVERTISSEMENT**

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la **VIDÉO DE SÉCURITÉ** et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

### **AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE**

 **AVERTISSEMENT** : L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'État de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le [www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle](http://www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle).



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

4-TEC<sup>MC</sup>

iControl<sup>MC</sup>

Rotax<sup>®</sup>

XPS<sup>MC</sup>

D.E.S.S.<sup>MC</sup>

iTC<sup>MC</sup>

Sea-Doo<sup>®</sup>

ECO<sup>MC</sup>

Learning Key<sup>MC</sup>

T.O.P.S.<sup>MC</sup>

iBR<sup>MC</sup>

O.T.A.S.<sup>MC</sup>

VTS<sup>MC</sup>

Ce document contient les marques de commerce des sociétés suivantes :  
– GTX<sup>+</sup> est une marque de commerce de Castrol Ltd. utilisée sous licence.

# Avant de partir : Règles de base pour utiliser les motomarines en toute sécurité

**Une mauvaise utilisation peut entraîner des blessures graves voire mortelles**

**Le conducteur doit être qualifié.** Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans et a suivi un cours de sécurité nautique. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires.



**Le conducteur doit absolument éviter les collisions :**

- Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.
- Restez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.
- Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, il faut une accélération pour changer de direction.

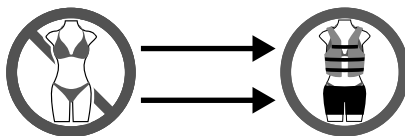


**Protégez tous les occupants :**

Ne montez pas sur la motomarine si vous n'êtes pas convenablement habillé(e).

- Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.
- Tous les occupants doivent porter un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.
- Tous les occupants doivent porter un VFI (vêtement de flottaison individuel) homologué.

Portez un VFI



Portez un vêtement en néoprène

- Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale. Évitez de conduire de façon agressive, de virer brusquement ou d'accélérer de façon inattendue.
- Ne mettez pas les gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.
- Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).



---

**N'autorisez pas les comportements dangereux :**

- Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éclabousser, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic.
- Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Ce guide du conducteur couvre les modèles suivants :

<b>MODÈLES</b>
GTX PRO 130 GTX PRO 130 iBR

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>



---

# TABLE DES MATIÈRES

## *INFORMATION GÉNÉRALE*

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>6</b>
AVANT DE PARTIR.....	6
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	6
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	6

## *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*

<b>AVANT DE PARTIR</b> .....	<b>10</b>
ÂGE MINIMUM ET COMPÉTENCES REQUISES.....	10
DROGUE ET ALCOOL.....	10
COURS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE.....	10
RÈGLEMENTS SUR LA NAVIGATION DE PLAISANCE APPLI- CABLES.....	10
VÊTEMENTS DE PROTECTION.....	11
CASQUES : LE POUR ET LE CONTRE.....	11
ÉQUIPEMENT REQUIS.....	12
<b>SE FAMILIARISER AVEC LA MOTOMARINE</b> .....	<b>13</b>
PROPULSION HYDRAULIQUE.....	13
DIRECTION.....	13
CORDON D'ATTACHE.....	13
FREINAGE (SI ÉQUIPÉ D'UN IBR).....	14
LEARNING KEY (SI ÉQUIPÉE).....	14
CHARGEMENT ET RANGEMENT.....	15
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	15
<b>CONDUITE SÉCURITAIRE</b> .....	<b>16</b>
CONDUIRE AVEC UN OU DES PASSAGERS.....	16
ÉVITEMENT DES COLLISIONS.....	16
COMPORTEMENTS DE CONDUITE.....	17
EXCÈS DE VITESSE.....	17
REMONTER À BORD.....	17
PIÈCES MOBILES.....	18
CONNAÎTRE LES EAUX.....	18
RÈGLES DE NAVIGATION.....	18
UTILISATION NOCTURNE.....	19
EMPOISONNEMENT AU MONOXYDE DE CARBONE.....	19
ÉVITEMENT DES D'INCENDIES D'ESSENCE ET DES AUTRES DANGERS.....	20
BRÛLURES CAUSÉES PAR DES PIÈCES CHAUDES.....	20
SPORTS NAUTIQUES (REMORQUER AVEC LA MOTOMARINE).....	20
<b>EXERCICES</b> .....	<b>24</b>
CHOIX D'UNE AIRE D'EXERCICE.....	24
EXERCICES PRATIQUES.....	24
<b>RAVITAILLEMENT</b> .....	<b>26</b>
MÉTHODE DE REMPLISSAGE.....	26
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	26

ESSENCE RECOMMANDÉE.....	27
<b>INFORMATION SUR LE REMORQUAGE.....</b>	<b>28</b>
<b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE.....</b>	<b>30</b>
ÉTIQUETTE MOBILE.....	30
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ.....	32
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	36
PICTOGRAMME DE SÉCURITÉ MOULÉ.....	38
<b>VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION.....</b>	<b>40</b>
<b>ENTRETIEN RÉGULIER.....</b>	<b>41</b>
<b><i>RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE</i></b>	
<b>COMMANDES.....</b>	<b>44</b>
1) GUIDON.....	44
2) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	44
3) LEVIER IBR (SI ÉQUIPÉ).....	45
4) INTERRUPTEUR DE COUPURE DU MOTEUR.....	45
5) BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR.....	46
6) BOUTON VTS (CORRECTEUR D'ASSIETTE).....	47
7) BOUTON MODE.....	47
<b>ÉQUIPEMENT.....</b>	<b>49</b>
1) BOÎTE À GANTS.....	49
2) BAC DE RANGEMENT.....	51
3) SUPPORT D'EXTINCTEUR.....	51
4) LOGEMENT DU KIT DE SAUVETAGE.....	51
5) SIÈGE.....	52
6) POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER.....	53
7) ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT (LE CAS ÉCHÉANT).....	53
8) PLATEFORME D'EMBARQUEMENT.....	54
9) ŒILLET AVANT.....	54
10) TAQUETS D'AMARRE.....	55
11) BOUCHONS DE VIDANGE DE LA CALE.....	55
<b>AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO.....</b>	<b>56</b>
DESCRIPTION DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	56
TÉMOINS ET AVERTISSEURS LUMINEUX.....	58
RÉGLAGES.....	59
<b>PÉRIODE DE RODAGE.....</b>	<b>61</b>
FONCTIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE RODAGE.....	61
<b>CONSIGNES D'UTILISATION.....</b>	<b>62</b>
EMBARQUEMENT.....	62
COMMENT DÉMARRER LE MOTEUR.....	66
COMMENT ARRÊTER LE MOTEUR.....	67
COMMENT TOURNER AVEC LA MOTOMARINE.....	68
COMMENT PASSER AU POINT MORT.....	69
COMMENT PASSER EN MARCHÉ AVANT.....	70
COMMENT PASSER EN MARCHÉ ARRIÈRE.....	70
ACTIVATION ET UTILISATION DU FREIN.....	71



COMMENT UTILISER LE VTS (SYSTÈME CORRECTEUR D'AS-SIETTE) (SI ÉQUIPÉ).....	73
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.....	75
<b>MODES DE FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>78</b>
MODE RANDONNÉE.....	78
MODE SPORT.....	78
MODE ECO (MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT).....	78
MODE CLÉ D'APPRENTISSAGE.....	78
<b>OPÉRATIONS SPÉCIALES.....</b>	<b>79</b>
NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE.....	79
CHAVIREMENT DE LA MOTOMARINE.....	81
MOTOMARINE SUBMERGÉE.....	82
MOTEUR NOYÉ D'EAU.....	82
REMORQUAGE DE LA MOTOMARINE SUR L'EAU.....	82
<b>ENTRETIEN</b>	
<b>TABLEAU D'ENTRETIEN.....</b>	<b>86</b>
<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....</b>	<b>89</b>
HUILE À MOTEUR.....	89
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	91
BOBINES D'ALLUMAGE.....	92
BOUGIES.....	93
ÉCHAPPEMENT.....	94
PLAQUE DE PROMENADE ET GRILLE D'ADMISSION D'EAU.....	95
ANODES SACRIFICIELLES.....	96
FUSIBLES.....	96
<b>SOINS DE LA MOTOMARINE.....</b>	<b>98</b>
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	98
NETTOYAGE DE LA MOTOMARINE.....	98
<b>REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....</b>	<b>100</b>
REMISAGE.....	100
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	103
<b>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</b>	
<b>IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE.....</b>	<b>106</b>
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA COQUE.....	106
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....	106
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU FABRICANT DU MOTEUR.....	106
<b>CLÉ D.E.S.S. RF.....</b>	<b>107</b>
<b>INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES SUR L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL.....</b>	<b>108</b>
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR.....</b>	<b>111</b>
RESPONSABILITÉ DU FABRICANT.....	111
RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE.....	111
RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE.....	111

RÉGLEMENTATION DES ÉMISSIONS PAR L'AGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA).....	111
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION.....	112
<b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....</b>	<b>113</b>
<b>SPÉCIFICATIONS.....</b>	<b>114</b>
<b><i>DÉPANNAGE</i></b>	
<b>LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE.....</b>	<b>118</b>
<b>SYSTÈME DE CONTRÔLE.....</b>	<b>124</b>
CODES D'ANOMALIE.....	124
VOYANTS ET AFFICHAGE.....	125
CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE.....	127
<b><i>GARANTIE</i></b>	
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021.....</b>	<b>130</b>
<b>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....</b>	<b>135</b>
<b>DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE ET NEW YORK DES MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO® ANNÉE MODÈLE 2021.....</b>	<b>138</b>
<b>DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE.....</b>	<b>142</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021.....</b>	<b>144</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021.....</b>	<b>149</b>
<b>DOSSIERS DE MAINTENANCE.....</b>	<b>155</b>
<b><i>RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT</i></b>	
<b>RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....</b>	<b>160</b>
<b>NOUS CONTACTER.....</b>	<b>161</b>
ASIE.....	161
EUROPE.....	161
AMÉRIQUE DU NORD.....	162
OCÉANIE.....	162
AMÉRIQUE DU SUD.....	162
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....</b>	<b>163</b>

# ***INFORMATION GÉNÉRALE***

# AVANT-PROPOS

Nous vous félicitons de l'achat d'une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

## Avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine :

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* qui se trouve ici :

<https://www.sea-doo.com/safety>

Ou utilisez le code QR suivant :




## Messages sur la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  
⚠ avertit d'un risque de blessure.

### AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

**AVIS** Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

## À propos de ce Guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes. Le présent Guide du conducteur doit être fourni avec la motomarine lors de la vente.

Ce guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site :

**[www.operatorsguides.brp.com](http://www.operatorsguides.brp.com)**

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# AVANT DE PARTIR

## AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des précautions et des instructions de sécurité de la présente section peut causer des blessures graves, voire mortelles.

### **Âge minimum et compétences requises**

Le conducteur doit être qualifié. Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans et a suivi un cours de sécurité nautique. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser.

L'utilisation de cette motomarine si vous souffrez d'une déficience qui nuit à votre vision, à votre temps de réaction, à votre jugement ou à l'utilisation des commandes n'est pas recommandée.

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds.

### **Drogue et alcool**

Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Pour conduire une embarcation, le conducteur et le passager doivent être sobres et attentifs. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

### **Cours de sécurité nautique**

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

### **Règlements sur la navigation de plaisance applicables**

Vérifiez les règlements sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation.

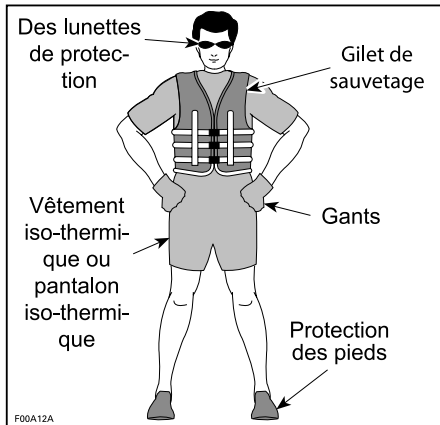


## Vêtements de protection

Tous les occupants DOIVENT :

1. Porter un **vêtement de flottaison individuel (VFI)** homologué et conforme à la réglementation de votre pays. La taille du VFI doit être adaptée à la personne.
2. **Portez un short en néoprène** (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.

Des chaussures, des gants et des lunettes de protection peuvent également être portés. Sous l'effet du vent, des éclaboussures, des insectes et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.



Si vous prévoyez faire de la motomarine par temps froid ou en eau froide, pensez à ajouter des vêtements chauds appropriés, comme une combinaison humide ou sèche complète. Non seulement cela rendra votre expérience plus confortable, mais cela pourrait également vous protéger de l'hypothermie, ou la retarder, si vous tombez dans l'eau froide. Soyez prêts à faire face à des conditions changeantes.

## Casques : Le pour et le contre

Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne. Si vous décidez de porter un casque, choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

## Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

## Risques

Par contre, lorsqu'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau de la même manière qu'un seau. Ceci cause d'extrêmes tensions au niveau du cou et de la colonne vertébrale. Cela peut entraîner un étouffement, de graves ou permanentes blessures au cou et à la colonne vertébrale ou même la mort. Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

## Équipement requis

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

Cela pourrait comprendre :

- Extincteur. L'entretien, la réparation et le remplissage doivent être effectués conformément aux instructions du fabricant.
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif produisant un son (klaxon, sifflet, cloche, etc.)
- Signal de détresse visuel
- Téléphone dans un compartiment étanche conçu à cette fin
- Carte locale à jour
- Trousse de premiers soins
- Cordage.

---

# SE FAMILIARISER AVEC LA MOTOMARINE

La performance de votre motomarine peut surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon.

Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti.

## Propulsion hydraulique

Votre motomarine est doté d'un système à propulsion hydraulique. L'eau est aspirée sous la motomarine à partir de la grille d'admission et est accélérée par le venturi pour produire la propulsion. Cette eau accélérée ressort à l'arrière de l'embarcation.

Tous les occupants doivent porter un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.

La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

## Direction

Votre embarcation est dotée d'un embout orientable à l'arrière du bateau, qui est contrôlé par le guidon afin de diriger le jet d'eau de gauche à droite. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, il faut une accélération pour changer de direction.

Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

## Cordon d'attache

Gardez le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord.

Si vous tombez de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas et votre motomarine continuera d'avancer. Vous pourriez ne pas être en mesure d'y retourner à la nage.

Après la randonnée, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation et d'empêcher un démarrage dans un endroit clos (p. ex. un garage).

Afin de prévenir tout démarrage accidentel, débranchez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

## **Freinage (si équipé d'un iBR)**

La plupart des motomarines n'ont pas de moyen de freiner.

Sur certains modèles, des avancées technologiques nous permettent maintenant d'offrir un système de freinage appelé iBR (freinage et marche arrière intelligents). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement. Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Informer le conducteur d'une embarcation qui a l'intention de vous suivre dans un convoi de la capacité de freinage de votre motomarine, de la signification de la plume d'eau et de la nécessité de garder une distance plus grande entre les embarcations.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

## **Learning Key (si équipée)**

La Learning Key Sea-Doo LK<sup>MC</sup> limite la vitesse de l'embarcation. Il pourrait s'agir d'une option pour les nouveaux utilisateurs et les conducteurs moins expérimentés qui leur permettrait d'apprendre à conduire l'embarcation.

Veuillez communiquer avec votre concessionnaire Sea-Doo autorisé par BRP pour savoir si cet accessoire est offert pour votre modèle.

## **Chargement et rangement**

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Ne transportez pas des objets sur la plateforme arrière sauf s'ils sont bien attachés avec un accessoire certifié LinQ<sup>MC</sup> de BRP. Des accessoires compatibles qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.

Lorsque vous transportez des objets sur la plateforme arrière de l'embarcation ou sur les accessoires de cargaison, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement au volant pour réduire les risques de chutes de l'embarcation ou pour éviter d'entrer en contact avec la cargaison. Ces situations peuvent causer des blessures.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité.

Ne transportez jamais des objets sur la plateforme arrière lorsque vous faites des sports nautiques. Les objets peuvent interférer avec la corde de remorquage et la détacher, devenant ainsi un obstacle pour la personne qui tient la corde.

Reportez-vous à la section *SPÉCIFICATIONS* pour connaître la capacité de charge maximale.

## **Accessoires et modifications**

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Les accessoires sont également conçus en fonction de certains modèles applicables seulement. Il est déconseillé de l'installer sur un véhicule autre que celui pour lequel il a été vendu.

Il est important de connaître vos limites techniques lors de l'installation d'un accessoire approuvé par BRP et, en cas de doute, faites installer vos accessoires d'origine par un concessionnaire Sea-Doo agréé.

---

# CONDUITE SÉCURITAIRE

## Conduire avec un ou des passagers

Le conducteur a la responsabilité d'informer et de protéger le ou les passagers qu'il invite à bord de son embarcation.

Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, la courroie de siège ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds.

Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale. Évitez de conduire de façon agressive, de virer brusquement ou d'accélérer de façon inattendue.

Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

Tous les occupants doivent porter un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.

Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Naviguer avec un ou des passagers modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

## Évitement des collisions

Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.

Restez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, il faut une accélération pour changer de direction.

Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éclabousser, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système de freinage, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

## **Comportements de conduite**

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations. Restez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.

Évitez les manœuvres brusques, les virages serrés et les accélérations imprévues qui peuvent éjecter des passagers.

Évitez de naviguer dans les eaux très agitées ou de faire des manœuvres extrêmes comme des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations; les sauts peuvent causer des blessures au dos ou à la colonne vertébrale (paralysie).

## **Excès de vitesse**

Excès de vitesse Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves.

## **Remonter à bord**

Remonter à bord Le conducteur et le ou les passagers doivent savoir nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile.

De plus, assurez-vous que vous et tous les passagers savez comment remonter lorsque des accessoires sont installés à l'arrière. Montez à bord de l'embarcation depuis l'arrière et faites le tour des accessoires en faisant attention. Si vous éprouvez des difficultés, vous devez savoir comment retirer les accessoires et les déplacer vers l'avant pour offrir un meilleur accès à la plateforme d'embarquement.

Si les accessoires sont trop lourds, nagez vers le côté puis utilisez la poignée de maintien du passager et/ou la courroie de siège pour vous soulever à bord.

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde, en particulier lorsque du chargement est installé à bord sur la plate-forme arrière.

Pour éviter un démarrage accidentel, détachez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque les passagers nageurs montent à bord de l'embarcation.

## Pièces mobiles

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

## Connaître les eaux

Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera : les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse. Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Toujours vérifier le niveau de carburant avant et pendant la navigation. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés. Conduisez de façon responsable et prudente.

## Règles de navigation

Faites preuve de bon sens et de courtoisie. Évitez de faire des vagues là où on l'interdit.

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.



Les aides à la navigation sur le rivage ou dans l'eau, comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Ils peuvent indiquer :

- si vous devez passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée
- la voie que vous devez emprunter
- si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite
- des dangers
- des limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles.

Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement.

## **Utilisation nocturne**

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

## **Empoisonnement au monoxyde de carbone**

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner l'embarcation dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un hangar à bateaux, un garage, une digue ou d'autres bateaux à proximité. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement.

Après la randonnée, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre per-

sonne l'utilisent sans autorisation et d'empêcher un démarrage dans un endroit clos (p. ex. un garage).

## **Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers**

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVITAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant.
- Utilisez uniquement un contenant pour carburant LinQ approuvé par BRP, qui devrait être correctement installé et sécurisé. Ne remorquez jamais un remorqueur un skieur ou un planchiste lorsqu'un contenant pour carburant est installé. Ne remplissez jamais le contenant pour carburant à bord de la motomarine; remplissez uniquement à quai.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

## **Brûlures causées par des pièces chaudes**

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

## **Sports nautiques (remorquer avec la motomarine)**

### **Accessoires et dispositifs de remorquage**

Certains modèles de motomarines viennent équipés d'œillets de remorquage ou d'un mât de ski.

Utilisez le mât de ski pour fixer un câble de ski ou de planche nautique.

Utilisez l'œillet de remorquage arrière pour fixer un câble de remorque pour un pneumatique.

N'utilisez pas ces points d'attache ou toute autre partie de la motomarine pour remorquer un parachute, un cerf-volants, un planeur ou tout autre dispositif qui pourrait devenir en suspension dans l'air ou pour tirer un

autre bateau. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Ne transportez jamais des objets sur la plateforme arrière lorsque vous faites des sports nautiques. Les objets peuvent interférer avec la corde de remorquage et la détacher, devenant ainsi un obstacle pour la personne qui tient la corde.

### **Capacité de la motomarine lors du remorquage**

Ayez toujours un observateur à bord de l'embarcation pour observer la personne tirée et informer le conducteur des signaux de main du participant. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.

Vous devez avoir suffisamment de sièges pour tout le monde : conducteur, observateur, personne tirée. Ainsi, si vous êtes la seule embarcation, vous devez conduire une motomarine à 3 places et ne pouvez tirer qu'une seule personne.

### **Remorquage et observation**

Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.









Tirer un pneumatique, un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Respectez toujours la sécurité et le confort de la personne que vous remorquez.

N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.

Ne faites pas de virages brusques et n'utilisez pas le système de freinage, sauf si cela est absolument nécessaire. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable et qu'elle puisse freiner, la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine.

Si vous êtes l'observateur, assurez-vous que vous et que la personne remorquée connaissez les signaux de main.

SIGNAUX DE MAIN			
<p><b>1. Accélérer</b> Pouce dans les airs</p> 	<p><b>5. Couper le moteur</b> Signal de main qui coupe la gorge</p> 		
<p><b>2. Ralentir</b> Pouce vers le bas</p> 	<p><b>6. Tout va bien après tout</b> Mains serrées au-dessus de la tête</p> 		
<p><b>3. Virage</b> Mouvement de cercle, puis pointer en direction du virage</p> 	<p><b>7. Arrêter</b> Main ouverte et dans les airs</p> 		
<p><b>4. Retour au rivage</b> Petites tapes sur le dessus de la tête</p> 	<p><b>8. Tout va bien</b> Un « 0 » fait avec le pouce et l'index</p> 		

S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.

Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.

## **Câble de remorque**

N'enroulez jamais le câble de remorque autour de votre taille, main ou toute autre partie du corps. La corde pourrait soudainement perdre son mou et vous causer des blessures graves, comme l'amputation.

L'observateur et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

Ne tirez pas la corde de remorquage devant d'autres bateaux et faites attention de ne pas passer sur la corde avec la motomarine, car elle pourrait se coincer dans la turbine.

Évitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.

Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine.

Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez d'installer un mât de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.

---

# EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

## Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes :

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

## Exercices pratiques

Exercez-vous seul à effectuer les exercices suivants.

### Virages

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse.

Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

### Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage. Se souvenir que la vitesse de la motomarine, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Exercez-vous à relâcher l'accélérateur tout en allant à grande vitesse et à ressentir le taux de décélération à une vitesse différente.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR (si équipée). Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

### Direction et contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR (si équipée). Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

**REMARQUE :** En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

**Marche arrière**

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

**REMARQUE :** En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

**Accostage**

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le guidon et le levier d'IBR (si équipée) afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

---

# RAVITAILLEMENT

## Méthode de remplissage

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Ne fumez pas. Restez à l'écart des flammes et des étincelles.

1. Arrêtez le moteur.
2. Le conducteur et le ou les passagers doivent sortir du véhicule.
3. Si vous êtes sur l'eau, amarrez solidement l'embarcation au dock.
4. Dévissez doucement le bouchon d'essence dans le sens antihoraire afin de stabiliser la pression avant de le retirer.

**REMARQUE** : Un léger sifflement est normal.

5. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.

**REMARQUE** : Assurez-vous de verser le carburant au bon endroit et de ne pas utiliser un trou de ventilation ou un trou pour mât de ski par erreur.

6. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
7. Cessez de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendez un instant avant d'enlever le bec. Ne reculez pas le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir. Évitez tout remplissage excessif.
8. Remettez le bouchon d'essence en place et vissez-le complètement.
9. Toujours essuyer tout carburant répandu sur l'embarcation.
10. Après le ravitaillement en carburant, toujours ouvrir ou retirer le siège ou le panneau latéral (selon les modèles) et s'assurer qu'il n'y a pas d'odeur d'essence à l'intérieur du compartiment moteur. Ne démarrez pas l'embarcation à la moindre d'odeur d'essence.

## Spécifications d'essence

**AVIS** Utilisez toujours de l'essence fraîche.

L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
  - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
  - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
  - la corrosion des pièces métalliques;
  - des dommages causés aux parties internes du moteur.



- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

## Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol. L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant :



**AVIS** N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

**AVIS** N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

---

## INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

**AVIS** L'écartement maximal des supports de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.

Placer l'embarcation dans sa position normale de fonctionnement.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.

Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.

S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement ainsi que le siège sont bien verrouillés.

Retirer tout chargement et équipement fixé à la motomarine.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Ne pas faire passer de cordes ou de sangles par-dessus le siège et ne les fixer pas à la poignée de maintien pour éviter que ces pièces ne soient endommagées de façon permanente. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

Il se peut qu'on doive enlever le support intérieur de la planche nautique lorsqu'on remorque 2 motomarines à la fois, si équipée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visionner la vidéo suivante :  
SEA-DOO HOW TO SERIES - PROPER WATERCRAFT TRAILERING

**<https://www.youtube.com/watch?v=mXtHWldt7yl>**

Ou utilisez le code QR suivant :



# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

## Étiquette mobile

Cette motomarine est munie d'étiquettes amovibles et d'autocollants qui contiennent d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

**PROGRAMME  
D'ENTRETIEN  
SEA-DOO®  
SANS SOUCI**

**TRANQUILLITÉ D'ESPRIT**

**MEILLEUR DE SA CATÉGORIE**

- ✓ **PREMIÈRE INSPECTION SEULEMENT APRÈS UNE SAISON COMPLÈTE\*\***
- ✓ **PREMIER CHANGEMENT D'HUILE SEULEMENT APRÈS 100 HEURES\* OU 1 AN<sup>0</sup>**  
\*100 heures pour tous les modèles à l'exception de ceux équipés du moteur Rotax® 1630 ACE<sup>0</sup>
- ✓ **AUCUN AJUSTEMENT DU JEU DES SOUPAPES**

Consultez le guide du conducteur pour connaître les exigences d'entretien.

©2018 Bombardier Produits Recreatifs Inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, ® et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Recreatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées. \*Selon des essais internes effectués par BRP. \*\*Basé sur l'utilisation du consommateur moyen. \*Selon la première éventuelle. Conduisez toujours prudemment et de façon responsable. Suivez toutes les directives des guides d'instruction et de sécurité. Portez toujours les équipements protecteurs appropriés, y compris les gilets de sauvetage approuvés par la Garde côtière. N'utilisez pas que le bord de la drogue ne doivent jamais faire partie de votre randonnée en motomarine. Imprimé au Canada, BRP-21090527.

**ARRÊT**

**iBR**

**FREIN ET MARCHÉ ARRIÈRE  
INTELLIGENTS**

**TROISIÈME GÉNÉRATION**

- Permet de s'arrêter jusqu'à 48 mètres plus rapidement\*\* pour une tranquillité d'esprit inégalée.
- Le tout premier et seul véritable frein sur une motomarine reconnu par la Garde côtière américaine pour son apport à la sécurité nautique depuis 2009.
- La troisième génération inclut une nouvelle porte de renverse pour un contrôle plus précis et rapide lors des manœuvres de freinage et d'accostage.

\* Comparativement à une motomarine sans système de freinage et reculons.

**SEA-DOO** 

**L'étiquette Étoile permet de reconnaître des moteurs marins plus propres.**

Ce moteur est certifié :



**Le symbole des moteurs marins plus propres :**

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Consomme jusqu'à 30 à 40 % moins de gaz et d'huile que les moteurs deux temps conventionnels à carburateurs, économisant l'argent et les ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.



**Émissions basses Une Étoile**

L'étiquette Une Étoile identifie les moteurs de motomarines individuelles, de hors-bords, moteurs de poupe, moteurs intérieurs,

conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2001 pour les moteurs marins de hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.



**Émissions très basses Deux Étoiles**

L'étiquette Deux Étoiles identifie les moteurs de motomarines individuelles, de hors-bords, moteurs de poupe, moteurs intérieurs,

conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2004 pour les moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.



**Émissions ultra faibles Trois Étoiles**

L'étiquette Trois Étoiles identifie les moteurs hors-bords et de motomarines conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2008 ou les normes d'émissions polluantes 2003 pour moteurs marins intérieurs

et les moteurs de poupe. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65% à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.



**Émissions super ultra faibles Quatre Étoiles**

L'étiquette Quatre Étoiles identifie les moteurs de poupe et les moteurs intérieurs conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2009. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et

en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90% à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.  
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA**

Motomarines plus propres – Les faits 1-800-END-SMOG  
www.arb.ca.gov

219905280\_FR

**⚠ AVERTISSEMENT.** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phthalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'État de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez la motomarine dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre motomarine.



Pour en savoir davantage, visitez le  
[www.P65warnings.ca.gov/products/marine](http://www.P65warnings.ca.gov/products/marine)

219905280\_FR

## Étiquettes de sécurité

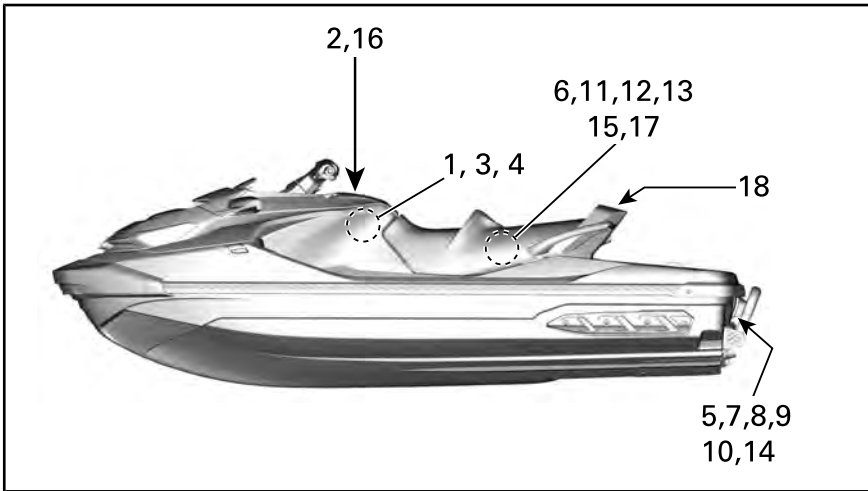
Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, des passagers (2 et 3 places) et des passants.


Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

**REMARQUE :** En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



<p><b>⚠ AVERTISSEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Après avoir fait le plein toujours ouvrir le siège afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'émanation d'essence dans le compartiment moteur.</li><li>• Les émanations d'essence peuvent provoquer des incendies ou des explosions.</li><li>• Éviter de trop remplir le réservoir d'essence. • Éviter de renverser de l'essence.</li><li>• Essayer immédiatement l'essence renversée. • Garder la motomarine à l'écart des flammes et des étincelles. • Ne pas démarrer la motomarine en présence d'essence liquide ou d'émanation d'essence. • Toujours remettre le siège en place avant de démarrer la motomarine.</li></ul>	<p><b>⚠ WARNING</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• After refueling, always open the seat to ensure there is no gasoline vapor odor inside the engine compartment.</li><li>• Gasoline vapor may cause fire or explosion.</li><li>• Do not overfill gas tank. • Avoid spilling gasoline. • Wipe up spilled gasoline immediately.</li><li>• Keep the watercraft away from open flames and sparks.</li><li>• Do not start watercraft if liquid gasoline or gasoline vapor odor is present.</li><li>• Always replace the seat before starting.</li></ul> 
--	--

ÉTIQUETTE 1

## ⚠ AVERTISSEMENT

### Exigez une bonne utilisation de la motomarine

Une mauvaise utilisation de la motomarine peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

**16+** Le conducteur doit être qualifié. Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans et a suivi un cours de sécurité nautique. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires.

**Le conducteur doit absolument éviter les collisions**

- ✓ Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.
- ✓ Restez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.
- ✗ Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, **il faut une accélération pour changer de direction.**

**Lisez le Guide du conducteur** Regardez la vidéo de sécurité.  
(<https://www.sea-doo.com/owners/safety/safety-video.html>)

**Protégez tous les occupants**

- ✓ Portez un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) et un vêtement de flottaison individuel (VFI) homologué. Reportez-vous à la section Sécurité des occupants de cette étiquette. Demandez aux occupants de lire la section Sécurité des occupants et assurez-vous qu'ils sont convenablement habillés.
- ✗ Ne mettez pas les gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.
- ✓ Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées.
- ✓ Évitez les manœuvres brusques, les virages serrés et les accélérations imprévues qui peuvent éjecter des passagers.
- ✗ Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).

**N'autorisez pas les comportements dangereux :**

- ✗ Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éclabousser, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic.
- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.




## SÉCURITÉ DES OCCUPANTS

### Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles

- ✓ Portez un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.
- ✓ Portez un VFI (vêtement de flottaison individuel) homologué.
- ✓ Soyez correctement assis(e) et tenez-vous fermement aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale.
- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.



**Ne montez pas sur la motomarine si vous n'êtes pas convenablement habillé(e).**

Brevets :  
[www.brp.com/en/about-brp/patents.html](http://www.brp.com/en/about-brp/patents.html)



Portez un VFI  
Portez un vêtement en néoprène  
Reportez-vous au Guide du conducteur



5632\_FR



ÉTIQUETTE 2


**⚠ AVERTISSEMENT**

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

**⚠ WARNING**

- Remove battery from boat before charging.
- Do not overcharge battery.
- Improper charging of battery can cause explosion.

219903305



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6 TYPIQUE



ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 7



ÉTIQUETTE 9





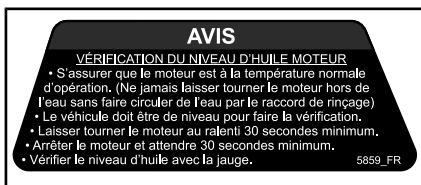
ÉTIQUETTE 10



ÉTIQUETTE 11



ÉTIQUETTE 12



ÉTIQUETTE 13



ÉTIQUETTE 14

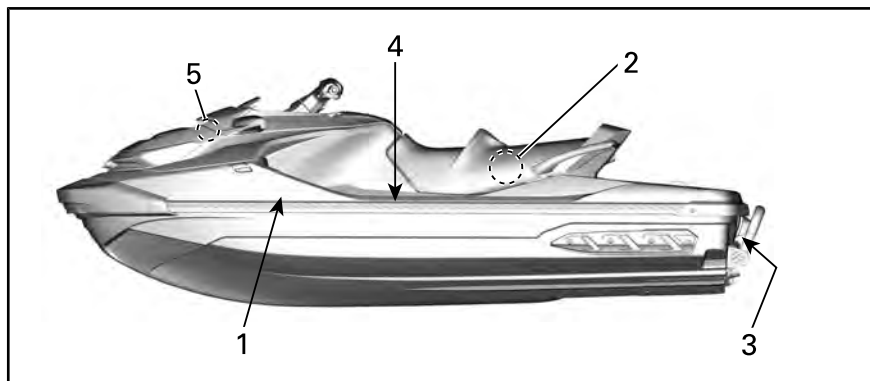


ÉTIQUETTE 15

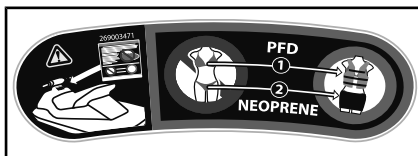


ÉTIQUETTE 16

## Étiquettes de conformité



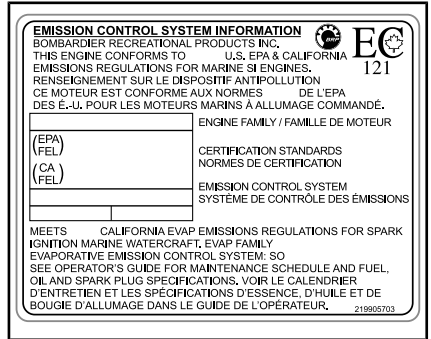
ÉTIQUETTE 17



ÉTIQUETTE 18



ÉTIQUETTE 1



ÉTIQUETTE 2 – EN VIGUEUR SUR TOUS LES MODÈLES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, EN VIGUEUR SUR LES MODÈLES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS LORSQU'ILS SONT ÉQUIVALENTS À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX ÉTATS-UNIS. NORMES EPA



ÉTIQUETTE 3

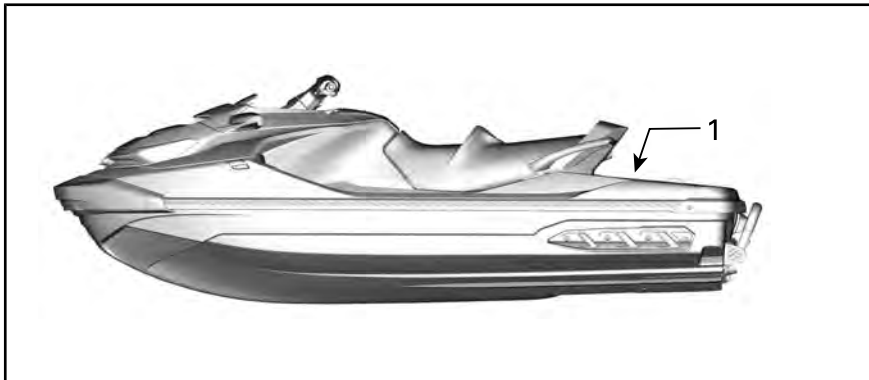
<b>CANADIAN COMPLIANCE NOTICE</b> <b>AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN</b>	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
<b>MAX.</b> 	<b>kg</b> <b>lbs/lb</b>
<b>MAX.</b> 	<b>kg</b> <b>lbs/lb</b>
<b>CATEGORY / CATÉGORIE: C</b> MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE: 2.0 m MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE: 33 knots/noeuds	
<b>BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. (YDV)</b> <b>VALCOURT, QUEBEC, CANADA</b> <b>SKALDENSTRAAT 125, GENT, 9042, BE</b>	
<b>MODEL / MODÈLE :</b>	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
<b>CAPACITÉS MAXIMALES</b> LES INFORMATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUENT ÉGALEMENT AUX ÉTATS-UNIS.	    CAN ICES-2/ NMB-2, 5864_FR

ÉTIQUETTE 4 – SITUÉE À L'INTÉRIEUR  
DU REPOSE-PIED DE GAUCHE.



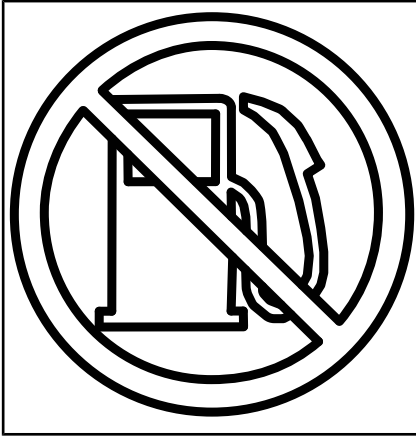
ÉTIQUETTE 5 – SITUÉE PRÈS DU BOU-  
CHON DE RÉSERVOIR

## Pictogramme de sécurité moulé



**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne mettez jamais de l'essence dans le trou du mât de ski. L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et s'enflammer par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur.



ÉTIQUETTE 1

---

## VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque d'accident ou de panne.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

---

## ENTRETIEN RÉGULIER

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails.

Il est également recommandé qu'un concessionnaire Sea-Doo autorisé procède à la préparation présaisonnière de votre véhicule.

Chaque visite au concessionnaire Sea-Doo autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous prions de vous rendre chez votre concessionnaire Sea-Doo autorisé dans les plus brefs délais si vous avez connaissance d'une campagne liée à la sécurité.

---

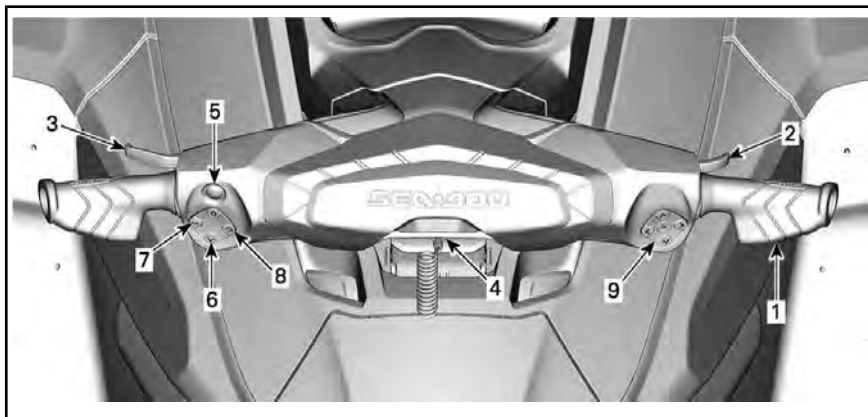
***Cette page est  
vierge intentionnellement***



# ***RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE***

# COMMANDES

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



*TYPIQUE*

**REMARQUE :** Certaines indications, fonctions ou caractéristiques décrites ci-dessous pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

## 1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

### **AVERTISSEMENT**

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

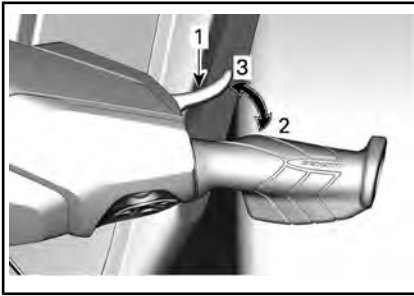
En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche.

## 2) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électriquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

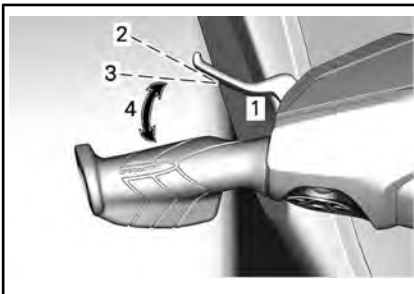
Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

### 3) Levier iBR (si équipé)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- Freins
- Marche arrière
- Le point mort.

**REMARQUE :** Le levier doit être à au moins 25 % de sa course pour que les fonctions iBR soient actives.



#### TYPIQUE

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à 25 % de sa course pour activer les fonctions iBR
4. Plage de fonctionnement

Lorsque la vitesse est supérieure à 14 km/h, le fait de tirer sur le levier de l'iBR enclenche le frein.

**REMARQUE :** Si le courant d'eau est supérieur ou égal à 14 km/h l'inversion ne peut pas être engagée car le seuil de vitesse pour l'inversion est dépassé.

Lorsque la vitesse est inférieure à 14 km/h, le fait de tirer sur le levier de l'iBR actionne la marche arrière.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le déflecteur iBR passe au point mort.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

**REMARQUE :** On peut mettre au point la position du point mort en ajustant le système iBR.

Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

### 4) Interrupteur de coupure du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve au centre du guidon.



#### TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



### *TYPIQUE*

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage et la manœuvrabilité de la motomarine ne sont pas fonctionnelles.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

## **Système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)**

Chaque capuchon de cordon d'attache renferme un circuit électronique (clé D.E.S.S.<sup>MC</sup>) programmé pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit la clé installée sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé.

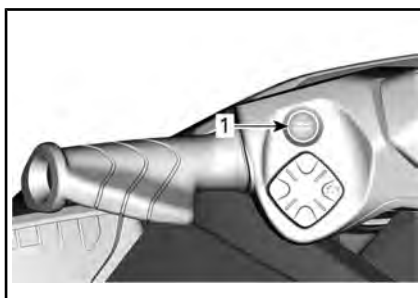
Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attaches supplémentaires et faire programmer les clés D.E.S.S. pour sa motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.E.S.S.

Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

## **5) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur**

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.



### *TYPIQUE*

1. Bouton de démarrage/d'arrêt

## **Démarrage et arrêt du moteur**

Consultez le *MODE D'EMPLOI* pour connaître les procédures com-

plètes de démarrage et d'arrêt du moteur.

### Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 75 secondes après avoir appuyé sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT.

Lorsque la corde d'attache est installée sur le commutateur d'arrêt du moteur, le système sera alimenté pendant 60 minutes.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT, le compte à rebours redémarre. Lorsque la tension de la batterie tombe en dessous de 12,3 V, le témoin de la batterie va s'allumer et le système électrique s'arrêtera après 75 secondes.

### Gestion de la batterie après que le moteur soit éteint

Cette fonction permet de maintenir le système électrique éveillé pour permettre l'utilisation d'accessoires lorsque le moteur est éteint. Elle empêche également le drainage excessif de la batterie lors de l'utilisation des accessoires. Lorsque la tension de la batterie atteint 12,3 V ou moins, le système s'arrête automatiquement pour garantir le démarrage du moteur.

Lorsque le système électrique est activé en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage/d'arrêt alors que le moteur est éteint, la durée en éveil sera gérée comme suit :

- La clé sur la position d'arrêt : Le système s'arrête après 75 secondes.

- La clé sur la position de démarrage : Le système s'arrêtera après 60 minutes ou si le seuil de la tension est atteint.

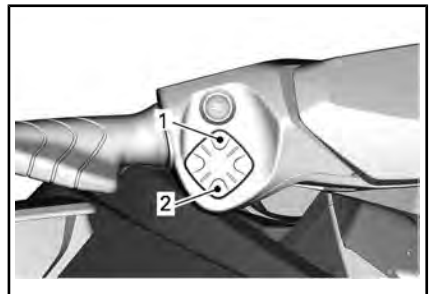
### 6) Bouton VTS (correcteur d'assiette)

Il permet de corriger l'assiette de la motomarine en modifiant la position verticale de la tuyère.

Il est possible de corriger électriquement l'assiette ou de la régler à l'un des trois pré réglages (complètement soulevée, position centrale ou complètement abaissée).

Reportez-vous à la section *INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

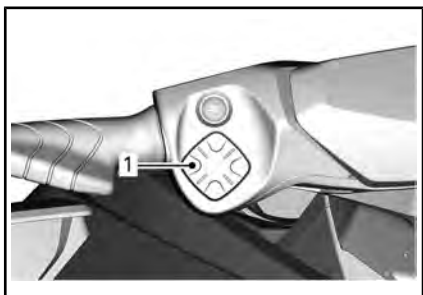
**REMARQUE :** Le bouton VTS s'utilise pour le réglage au point mort. Il permet de régler la position neutre de la motomarine. Reportez-vous à la rubrique *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour les détails.



1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

### 7) Bouton Mode

Le bouton Mode se trouve sur la gauche du guidon.



1. *Bouton Mode*

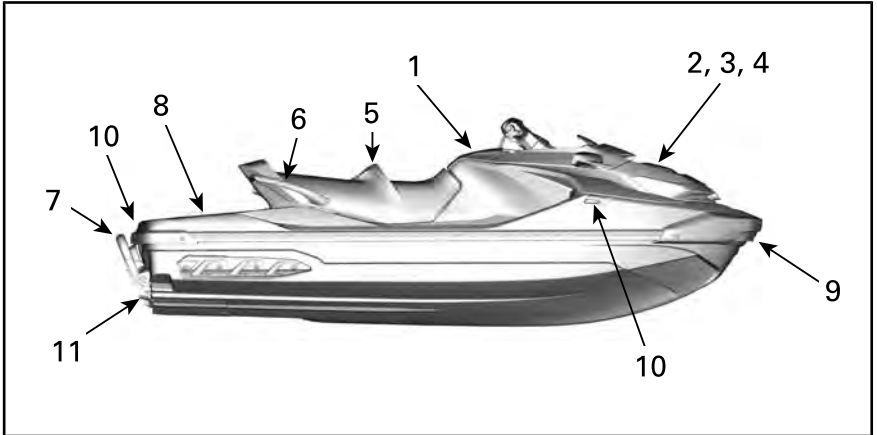
Il est utilisé pour choisir entre le mode Défaut, Sport, Eco et Ski, si équipé.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.

# ÉQUIPEMENT

équipement

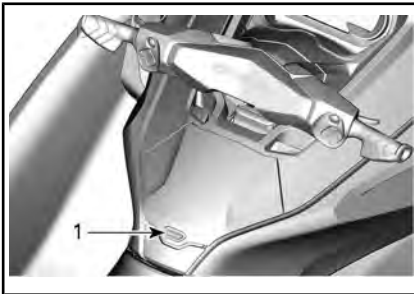
**REMARQUE :** Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



## 1) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels.

Pressez le verrou du couvercle pour ouvrir la boîte à gants.



1. Loquet du couvercle

## Compartiment étanche

Un petit compartiment étanche est situé à l'intérieur de la boîte à gants pour y ranger les articles personnels. Tirez en arrière sur les deux loquets pour l'ouvrir.



1. Verrous

Une mousse de protection située à l'intérieur du compartiment étanche protège les téléphones. Assurez-vous que le téléphone intelligent soit maintenu en place par la mousse et non pas les rebords du compartiment et que vous puissiez fermer le couvercle. Vérifiez toujours que la mousse soit complètement sèche avant d'utiliser le compartiment.

Reportez-vous au tableau *TAILLE MAXIMALE* du téléphone.

TAILLE MAXIMALE DU TÉLÉPHONE	
Longueur	160 mm
Largeur	85 mm

**REMARQUE :** En raison des différentes tailles de téléphones intelligents et des différents styles de boîtier, assurez-vous qu'aucune pression ne soit exercée sur le connecteur et sur le téléphone lorsque vous fermez le couvercle.

Certains modèles sont équipés d'un port USB de chargement. Lors de l'utilisation du port USB pour recharger un téléphone intelligent, assurez-vous que le câble soit acheminé de manière à ce qu'aucune pression ne soit exercée sur les deux extrémités du câble pour éviter d'endommager les connecteurs du câble ou du téléphone intelligent.

**REMARQUE :** Pour des performances optimales, utilisez toujours des câbles USB d'équipement d'origine. Les câbles de rechange à bas prix peuvent ne pas avoir de lignes de données et/ou une impédance supérieure, ce qui peut entraîner de mauvaises performances de charge ou une surchauffe.

De nombreux modèles de téléphones intelligents ont un délicat connecteur femelle. Des précautions supplémentaires devraient être prises lors de l'insertion dans le compartiment étanche. BRP recommande d'utiliser un câble court (pas plus de 25 cm) afin de réduire la longueur de câble à ranger.

Les modèles qui ne sont pas équipés de port de charge USB sont équipés d'un joint en caoutchouc pour assurer l'étanchéité. Une membrane de ventilation équilibre la

pression à l'intérieur et à l'extérieur du compartiment pour éviter toute aspiration de gouttelettes d'eau lors de l'ouverture du couvercle. La membrane est en elle-même étanche à l'eau. L'étanchéité du compartiment est garantie en appuyant le couvercle du compartiment sur le joint d'étanchéité à l'aide des deux loquets.

Pour assurer la protection des objets à l'intérieur du compartiment, les recommandations suivantes doivent être suivies :

Avant et pendant l'utilisation :

- Assurez-vous que le joint soit intact, exempt de débris et correctement positionné.
- Assurez-vous que la membrane de ventilation soit intacte et correctement positionnée.
- Assurez-vous que le joint autour du port de charge USB (ou le joint en caoutchouc) soit intact et correctement positionné.
- Séchez complètement le compartiment et son contenu avant de le fermer.
- Assurez-vous que rien ne soit pincé entre le couvercle et le boîtier lors de la fermeture du compartiment.
- Fermez toujours complètement le compartiment en utilisant les 2 loquets.

Après l'utilisation :

- Enlevez le téléphone intelligent du compartiment.
- Le capuchon en caoutchouc intégré du port de charge USB doit être installé pour couvrir le connecteur.
- Fermez toujours complètement le compartiment en utilisant les 2 loquets.

**REMARQUE :** L'utilisation de déshydratant dans le compartiment étanche est recommandée pour



éliminer la condensation dans une atmosphère très humide. Remplacez fréquemment le sachet déshydratant.

## 2) Bac de rangement

Un bac de rangement qui peut être utilisé pour transporter de grands effets personnels est situé sous le couvercle avant.



BAC DE RANGEMENT AVANT

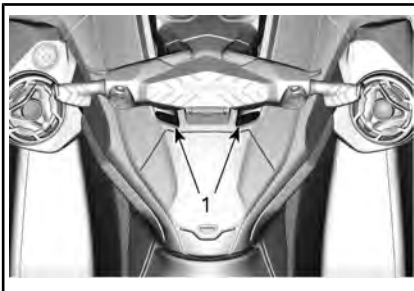
### Comment ouvrir le couvercle de bac de rangement

Arrêtez le moteur.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque le couvercle du bac de rangement est ouvert, les commandes ne sont pas accessibles au conducteur.

Ouvrez le bac de rangement en appuyant sur les deux boutons de déverrouillage et en soulevant avec la poignée.



1. Boutons de déverrouillage

**AVIS** La charge maximale autorisée dans la boîte de chargement avant est de 13 kg uniformément distribuée.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans ce compartiment ou dans le panier de rangement sans les assujettir. Ne pas surcharger.

Ne jamais ranger ni transporter de carburant ou d'autres produits inflammables dans la boîte de chargement.

Ne jamais conduire l'embarcation avec le couvercle de la boîte de chargement ouvert ou avec du chargement mal arrimé.

## 3) Support d'extincteur

Le logement de l'extincteur est situé sous le couvercle du bac de rangement avant.

Utilisez les attaches en caoutchouc pour accrocher correctement l'extincteur.

**REMARQUE** : L'extincteur est vendu séparément.



1. Extincteur

## 4) Logement du kit de sauvetage

Le logement du kit de sauvetage est situé sous le couvercle du bac de rangement avant.

Utilisez les attaches en caoutchouc pour accrocher correctement le kit de sauvetage.

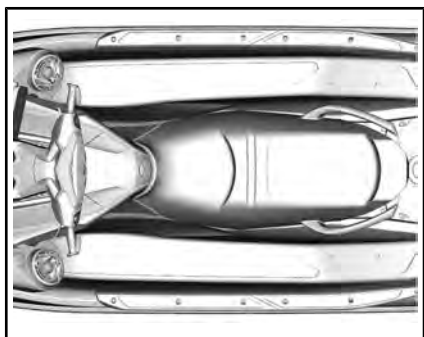
**REMARQUE :** Le kit de sauvetage est vendu séparément.



1. Kit de sauvetage

## 5) Siège

Ce modèle est muni d'un siège ergonomique étroit à l'avant comportant des appuie-genoux qui permettent de placer les genoux vers l'intérieur des marchepieds afin de réduire la fatigue au haut du corps et de fournir un meilleur contrôle dans les virages.



SIÈGE ERGONOMIQUE

### Dépose du siège

Pour retirer le siège, poussez les deux boutons de déverrouillage et soulevez l'arrière du siège.



BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

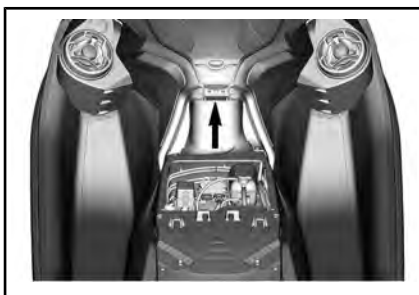
Tirez ensuite vers le haut la poignée de verrouillage et retirez le siège de la motomarine.



1. Poignées de verrouillage

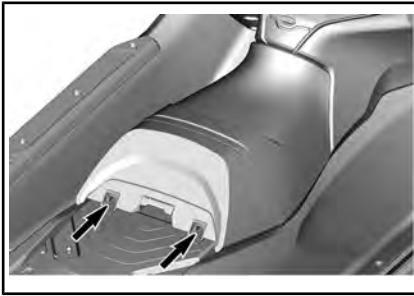
### Pose du siège

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



1. Dispositif de retenue du siège

Insérez la partie avant du siège arrière dans les dispositifs de retenue.



#### DISPOSITIFS DE RETENUE DU SIÈGE

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.



#### GOUPILLES DE LOQUET

Tirez la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

**⚠ ATTENTION** S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

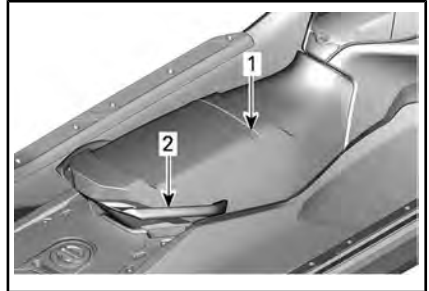
### 6) Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motoma-

rine et sert de point d'appui à l'observateur (s'il y a lieu).

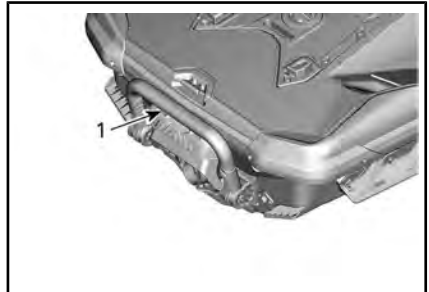
**AVIS** Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.



1. Sangle du siège
2. Poignée de maintien moulée

### 7) Échelle d'embarquement (le cas échéant)

Une échelle pratique qui permet de monter à bord du véhicule en étant dans l'eau.



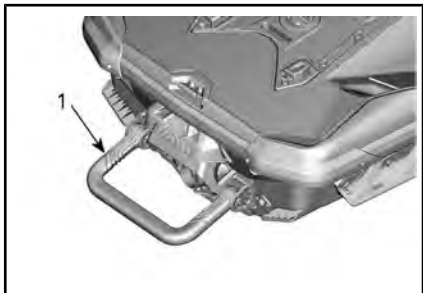
#### TYPIQUE

1. Échelle d'embarquement

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser l'accélérateur ni simplement couper le moteur lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.

Tirez le barreau vers le bas avec la main et maintenez-le jusqu'à ce qu'un pied ou un genou soit placé sur l'échelle.



#### TYPIQUE

1. Échelle d'embarquement en position abaissée

#### AVIS

- Ne jamais utiliser cette échelle pour monter dans un véhicule qui n'est pas dans l'eau.
- Ne jamais utiliser l'échelle pour tirer, remorquer, plonger ou sauter, ou toute autre action qui n'est pas d'embarquer à bord.
- Restez au centre de l'échelle pendant la montée à bord.
- Jamais plus d'une personne sur l'échelle.

#### AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

## 8) Plateforme d'embarquement

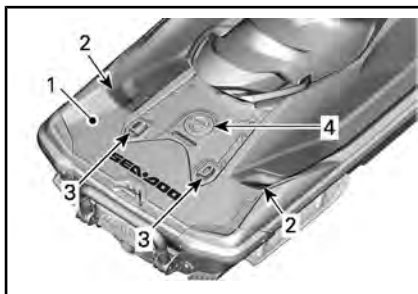
Une plate-forme d'embarquement recouvre l'arrière du pont.

**ATTENTION** Les deux points d'attache LinQ sont utilisés pour transporter des accessoires. Ils devraient toujours être rétractés lorsqu'on ne les utilise pas.

Deux creux dans la plate-forme servent de repose-pieds à l'observateur assis vers l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Un mât de ski peut être installé en ôtant le couvercle du trou du mât de ski au milieu de la plate-forme. Le couvercle du trou du mât de ski n'est **pas** le bouchon du réservoir.

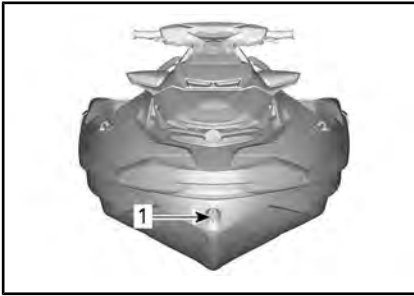
**ATTENTION** Remettez toujours en place le couvercle du trou du mât de ski lorsque le mât de ski n'est pas installé.



1. Plateforme d'embarquement
2. Repose-pieds de l'observateur
3. Attaches LinQ
4. Couvercle du trou du mât de ski

## 9) Œillets avant

Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque.

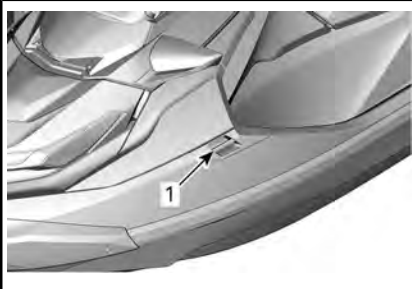


*TYPIQUE*

1. Cœillet avant

## 10) Taquets d'amarre

On peut utiliser ces taquets pour amarrer temporairement la motomarine quand, par exemple, on fait le plein d'essence. Le taquet arrière peut être utilisé pour remorquer un tube gonflable.



*TYPIQUE*

1. Taquets d'amarre

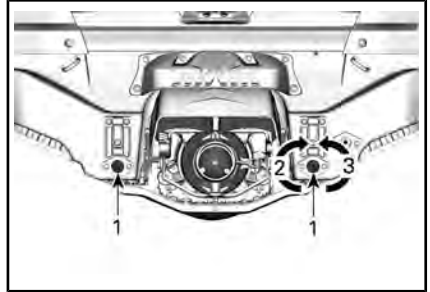


1. Taquet d'amarre

**AVIS** Ne jamais tirer ni soulever la motomarine par les taquets d'amarre.

## 11) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.



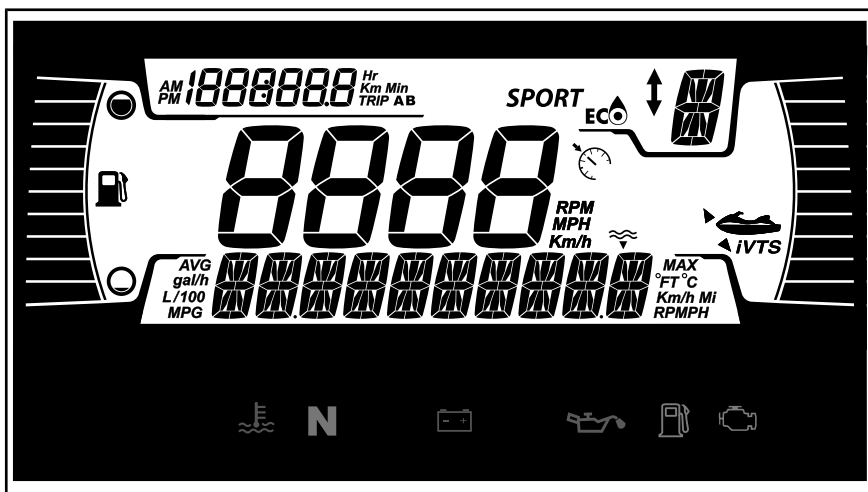
*TYPIQUE*

1. Bouchons de vidange  
2. Serrer  
3. Desserrer

**AVIS** S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

# AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO

## Description de l'indicateur multifonction



### **⚠ AVERTISSEMENT**

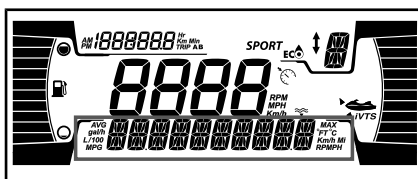
Lire ou ajuster l'indicateur multifonction peut vous distraire de la conduite du véhicule, en particulier en ce qui a trait à la surveillance constante de votre environnement.

Portez toujours une attention particulière aux conditions de l'eau, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles.

De plus, lorsque vous conduisez, vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil rapide à l'indicateur multifonction pour rester concentré sur votre environnement.

L'indicateur multifonction comporte des indicateurs numériques (température et compte-tours), des voyants lumineux, des icônes et un écran numérique qui affiche des renseignements importants (vitesse, tr/min, etc.).

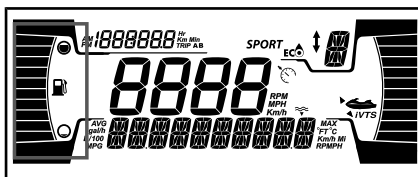
### Affichage inférieur



L'utilisateur peut choisir d'afficher :

- TR/MIN
- Profondeur (selon l'équipement)
- Réglages
- Messages
- Stat vit. (selon l'équipement)

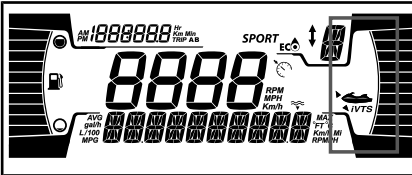
### Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence

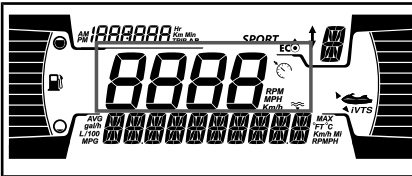
### Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

- Position VTS

### Affichage central

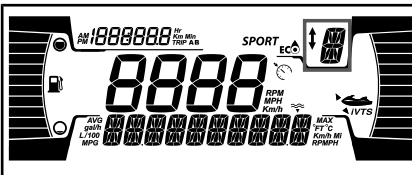


L'affichage central inclut :

- Vitesse du véhicule
- Indicateur du contrôle de vitesse (si équipé)

L'indicateur du contrôle de vitesse est uniquement activé sur cet affichage lorsqu'une vitesse cible a été définie.

### Affichage de position iBR

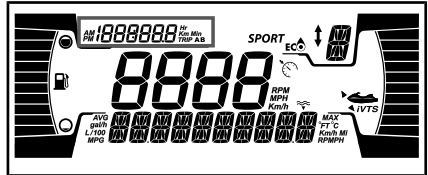


Cet affichage indique la position de l'iBR (si équipée) :

- N (Poids mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière)

Il peut également indiquer le niveau de vitesse défini (1 à 9) lorsque le mode basse vitesse est sélectionné.

### Affichage supérieur gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

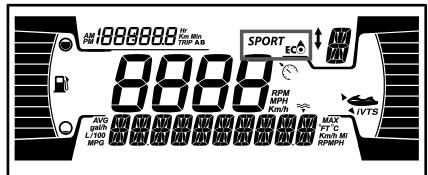
- Compteur journalier
- Horloge

L'utilisateur peut choisir d'afficher les informations suivantes sur le Compteur journalier :

- Compteur horaire du véhicule : Affiche les heures de conduite totalisées.
- Compteur KM : Affiche la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro.
- Compteur HR : Affiche le temps écoulé depuis la dernière remise à zéro.

**REMARQUE :** La montre s'affiche uniquement lorsque le GPS intégré reçoit un signal satellite. Veuillez patienter quelques secondes pour que le système démarre.

### Affichage MODE



L'affichage MODE indique le mode de fonctionnement sélectionné :

- SPORT
- ÉCO

Pour faire défiler les MODES :

- Appuyez sur le bouton MODE.
- Lorsque vous confirmez le message de sécurité en enfonçant et maintenant le bouton MODE dans cette position, vous basculez au mode SPORT.
- Appuyez à nouveau sur le bouton MODE pour activer le mode SKI (si équipé).
- Si vous appuyez de nouveau sur le bouton MODE, le mode ÉCO sera activé.

**REMARQUE :** Le mode SKI n'a pas d'icône sur l'écran numérique. Référez-vous aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.



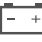


## Témoins et avertisseurs lumineux

Les avertisseurs suivants indiquent que l'état du véhicule présente un problème qui pourrait devenir grave. Certains témoins et avertisseurs s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin ou un avertisseur reste allumé après avoir démarré le véhicule, voyez à quoi réfère le témoin ou l'avertisseur pour obtenir plus d'information.


**REMARQUE :** Certains avertisseurs paraissent sur l'afficheur de l'indicateur multifonction et agissent comme un témoin lumineux sans toutefois s'afficher au démarrage.

## Voyants lumineux - ruban inférieur







FEUX	DESCRIPTION
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
<b>N</b>	VERT - Point mort engagé
	ROUGE - Si ce témoin est allumé pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Éteignez tous les équipements électriques qui ne sont pas indispensables. Faites vérifier le système de chargement et les systèmes électriques.
	ROUGE - Si ce témoin est allumé lorsque le moteur tourne ou pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sans risques et éteignez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Faites vérifier le système de lubrification le plus rapidement possible, même si le niveau est correct.
	ORANGE - S'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou lorsque le réservoir est presque vide. Faites le plein dès que possible.



FEUX	DESCRIPTION
	<p>ORANGE</p> <p><b>Allumé en permanence :</b> Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule</p> <p><b>Clignote :</b> Limite imposée au moteur, mode de préservation activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.</p>

### Icônes et indicateurs - affichage multifonctionnel

ICÔNES	DESCRIPTION
	Avertit que le mode Sport est sélectionné.
	Indique que le mode ECO est sélectionné.
	Allumé constamment : Indique que le VTS est activé (si équipé).
	Indique que le mode Limiteur de vitesse ou le mode Vitesse lente est activé (si équipé)

## RÉGLAGES

POUR...	ACTION
Navigation dans le menu	Pression normale sur INFO
Entrez dans le menu	Pression longue INFO
Modifiez la valeur	Pression normale sur INFO
Changer l'affichage des informations	Appuyez sur COMPTEUR
Réinitialiser le compteur pendant qu'il est affiché)	Pression longue INFO
Codes d'erreurs/ Maintenance	Pression longue INFO

Utilisez le bouton de flèche DROITE ou GAUCHE pour naviguer parmi les menus des réglages. Utilisez le bouton OK pour entrer dans le menu, pour confirmer une sélection ou réinitialiser certaines valeurs. Utilisez la flèche HAUT ou la flèche BAS pour modifier la valeur sélectionner.

### Menu Réglages

À l'aide du bouton de flèche DROITE ou GAUCHE, sélectionnez **RÉGLAGES** puis appuyez sur le bouton OK pour entrer dans le menu Réglages.

### Réinitialiser Entretien

Sélectionnez **RÉINIT MAINT** et maintenez enfoncé le bouton OK pour réinitialiser l'entretien.

**REMARQUE :** La réinitialisation de l'entretien peut uniquement s'effectuer pendant les 15 premières secondes qui suivent l'activation de l'ECM.

### Codes d'affichage

Veuillez consulter *AFFICHER LES CODES D'ERREURS*.

### Sélection du Totalisateur partiel

Sélectionnez **COMPTEUR** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour faire défiler **Compteur horaire, Compteur KM** et **Compteur HR**.

Maintenez enfoncé le bouton OK pour réinitialiser les informations du compteur sélectionné.

### Sélection de la clé d'apprentissage

Insérez une clé normale. Sélectionnez **L-KEY #** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour sélectionner le niveau de clé d'apprentissage voulu entre 1 et 5.

Appuyez et maintenez le bouton OK pour confirmer la sélection.

**REMARQUE** : Le niveau de clé d'apprentissage par défaut est 1 (performance la plus basse).

### Unité de mesure

Sélectionnez **UNITÉS** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour changer l'unité.

**REMARQUE** : La modification de l'unité s'applique à toutes les unités affichées.

### Réglage de la luminosité

Sélectionnez **LUMINOSITÉ** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour régler le niveau de luminosité (de -4 à 4).

### Réglage de l'horloge

Sélectionnez **HORLOGE**.

1. Appuyez sur le bouton INFO pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
2. Pression longue sur le bouton INFO pour régler l'horloge.
3. Appuyez sur le bouton INFO pour sélectionner le mode horaire 12:00 AM PM ou le mode 24:00.
4. Pression longue sur le bouton INFO pour confirmer et afficher les heures.
5. Appuyez sur le bouton INFO pour changer les heures.
6. Pression longue sur le bouton INFO pour confirmer.

**REMARQUE** : Le menu est uniquement disponible si le GPS est synchronisé.

Pour sortir du menu **RÉGLAGES**, sélectionnez **QUITTER** et appuyez sur le bouton OK.

### Réinitialisation des statistiques de vitesse (selon l'équipement)

Sélectionnez **STAT VIT** et appuyez et maintenez le bouton OK pour

réinitialiser les statistiques de vitesse.

**REMARQUE** : Les statistiques de vitesse sont automatiquement réinitialisées après chaque désactivation de l'indicateur.

### Réglage de la langue

La langue de l'afficheur réglée en usine est l'anglais. Consultez un concessionnaire agréé Sea-Doo pour connaître les langues disponibles et configurer la jauge selon vos préférences.

---

## PÉRIODE DE RODAGE

### Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

**AVIS** Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

# CONSIGNES D'UTILISATION

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours faire l'*INSPECTION DE PRÉUTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE* et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

## **Embarquement**

Comme c'est le cas avec n'importe quelle embarcation, toujours faire attention en montant à bord.

Vous devez vous entraîner à utiliser chaque méthode d'embarquement jusqu'à ce que vous soyez capable de monter à bord dans n'importe quelle condition potentielle.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser l'accélérateur ni simplement couper le moteur lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.

## **Embarquement à partir d'un quai**

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



## **Embarquement en eau peu profonde**

En eau peu profonde, embarquer sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Vérifiez qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



- A. *Maintenez au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord.*

### AVIS

- Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.
- Rester au centre de la marche.
- Jamais plus d'une personne sur l'échelle.

### ⚠ AVERTISSEMENT

#### Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR :

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

### Embarquement en eau profonde

### ⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.
- Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde, en particulier lorsque du chargement est installé à bord sur la plateforme arrière.

### ⚠ AVERTISSEMENT

#### Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR :

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du système de propulsion ou du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Conducteur seul

### Modèles sans échelle d'embarquement

1. D'une main, saisir la poignée arrière.



1. Poignée arrière

**REMARQUE :** Si le chargement est correctement attaché à la plateforme d'embarquement, il peut être utilisé comme une poignée ou il peut être retiré et mis de côté dans l'espace pour les pieds pour accéder à la poignée. Attachez toujours bien la cargaison avant de conduire.

2. Avec l'autre main sur la plateforme d'embarquement, se soulever jusqu'à ce que l'on puisse mettre un genou sur la plateforme.
3. Placer l'autre genou sur la plateforme d'embarquement.



*TYPIQUE*

4. Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-

pieds de chaque côté du siège.



*TYPIQUE*

Chevaucher le siège.

Il est possible de nager sur le côté et d'utiliser la poignée de maintien et/ou la sangle du siège pour se tenir et monter à bord.

**REMARQUE :** L'embarquement sur le côté n'est pas recommandé comme première méthode. Elle doit uniquement être utilisée en dernier recours parce qu'elle n'est pas la plus facile pour monter à bord.

### Modèles avec échelle d'embarquement

Nager à l'arrière de la motomarine.

Avec une seule main, abaissez l'échelle d'embarquement.



*TYPIQUE*

Avec l'autre main, tenez-vous sur le bord de la plateforme d'embarquement.

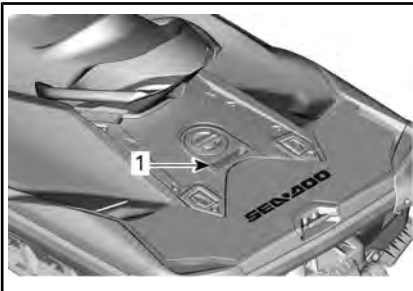


TYPIQUE

### AVIS

- Restez au centre de l'échelle pendant la montée à bord.
- Jamais plus d'une personne sur l'échelle.

Tendez une main vers l'avant et tenez les poignées moulées sur les côtés de l'arrière de siège ou la poignée arrière, puis dressez-vous sur l'échelle d'embarquement.



1. Poignée arrière



TYPIQUE

**REMARQUE :** Si le chargement est correctement attaché à la plate-forme d'embarquement, il peut être utilisé comme une poignée ou il peut être retiré et mis de côté

dans l'espace pour les pieds pour accéder à la poignée. Attachez toujours bien la cargaison avant de conduire.

Agrripper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plate-forme d'embarquement.



TYPIQUE



TYPIQUE

Agrripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



TYPIQUE

Chevaucher le siège.

### Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



TYPIQUE

### AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



TYPIQUE - PHOTO DU MODÈLE AVEC L'ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT



TYPIQUE - PHOTO DU MODÈLE AVEC L'ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT



TYPIQUE



TYPIQUE

## Comment démarrer le moteur

### ⚠ AVERTISSEMENT

Avant le démarrage du moteur :

- Assurez-vous que les occupants sont bien assis et qu'ils tiennent la poignée de maintien ou la taille de la personne devant eux.



## AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours :

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir la personne assise devant eux par la taille.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

**AVIS** Vérifiez qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord avant de démarrer le moteur. Sinon, l'hélice ou d'autres composants de la turbine pourraient subir des dommages.

1. Fixez le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marche-pied.
3. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pour mettre le système électrique sous tension.
4. Pendant que l'indicateur multifonctionnel fait son autovérification, brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

## AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

5. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.

**AVIS** Si le moteur ne démarre pas immédiatement, n'appuyez pas le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant plus de 10 secondes pour éviter la surchauffe du démarreur. Laissez refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Reportez-vous à la section **DÉPANNAGE**.

6. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur après le démarrage.

## Comment arrêter le moteur

### AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laissez le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

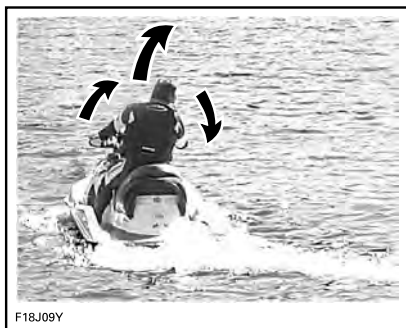
### AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que la corde d'attache est toujours sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, l'alimentation électrique s'éteindra après environ 60 mi-

nutes pour éviter que la batterie se décharge complètement.

## Comment tourner avec la motomarine



F18J09Y

Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

### **Virages serrés et autres manœuvres spéciales**

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

**AVIS** Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

### **Aide directionnelle par accélération d'appoint (O.T.A.S.)**

Le système O.T.A.S. offre une meilleure maniabilité dans les situa-

tions où l'accélérateur n'est pas utilisé.

Si le conducteur relâche l'accélérateur en amorçant un virage complet, le système O.T.A.S. est activé électroniquement et il augmente légèrement la vitesse du moteur à un régime préprogrammé pour faciliter le virage.

Lorsqu'on ramène le guidon au centre, l'accélérateur revient au ralenti.


Se familiariser avec cette caractéristique avant de partir en randonnée pour la première fois.

## Comment passer au point mort

### Modèles sans iBR

Sur ces modèles, dès que le moteur est en mis en marche, la motomarine continue d'avancer.

### Modèles avec iBR


**AVERTISSEMENT**

L'arbre de transmission et la turbine tournent encore lorsque le moteur est en marche, même lorsque le déflecteur iBR est au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Si le déflecteur est en marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR. Le déflecteur passera au point mort.

Si le frein ou la marche arrière est utilisé(e), le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on relâche le levier iBR si le levier d'accélérateur n'est pas activé.

**REMARQUE :** Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR passe au point mort lorsque le levier iBR est relâché.

Si le moteur est arrêté alors qu'on est en marche avant ou arrière, le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on arrêtera le moteur.

### Comment corriger le point mort de l'iBR

Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

**REMARQUE :** Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'elle est au point mort.

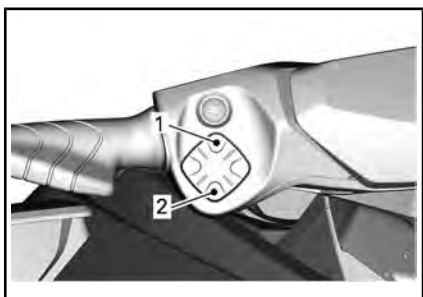
Pour entrer au mode de réglage du point mort, maintenir le bouton VTS haut ou bas pendant 0,5 seconde.

Le message **Neutral Adjust** (réglage du point mort) s'affiche.

Pour régler la position de point mort :

- Si l'embarcation se déplace vers l'avant, appuyer sur le bouton VTS BAS pour ajuster.
- Si l'embarcation se déplace vers l'arrière, appuyer sur le bouton VTS HAUT pour ajuster.

Ajuster jusqu'à neutraliser tout mouvement lorsque le moteur est au régime de ralenti.



**BOUTON DE COMMANDE DU VTS**

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Pour quitter le mode **Neutral Adjust** (réglage du point mort), appuyer sur le bouton OK ou attendre 25 secondes.

## Comment passer en marche avant

### Modèles sans iBR

Sur ces modèles, la motomarine est toujours en marche avant.

La motomarine commencera à se déplacer vers l'avant dès le démarrage du moteur.

### Modèles avec iBR

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. Le déflecteur passera en marche avant et la motomarine accélérera.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR en appuyant légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.

## Comment passer en marche arrière

### Modèles sans iBR

Sur ces modèles, dès que le moteur est en mis en marche, la motomarine continue d'avancer.

### Modèles avec iBR

La marche arrière ne peut être engagée qu'entre le ralenti et la vitesse en marche avant de 14 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

**REMARQUE :** La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.



## AVERTISSEMENT

**Le frein ne fonctionne pas à reculons.**

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse. Toutefois, des vitesses supérieures à 14 km/h

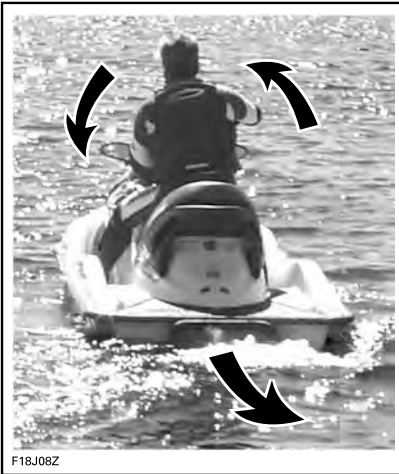
sont possibles en marche arrière, en fonction des conditions.

## **⚠️ AVERTISSEMENT**

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



F18J08Z

**TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE**

**⚠️ ATTENTION** La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarca-

tions afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

## **Activation et utilisation du frein**

### **Modèles sans iBR**

Sur ces modèles, il n'y a pas de système de freinage. Faites attention.

### **Modèles avec iBR**

## **⚠️ AVERTISSEMENT**

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

La fonction de freinage ne peut être engagée qu'en marche avant à une vitesse égale ou supérieure à 14 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

## **⚠️ AVERTISSEMENT**

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance

de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

**REMARQUE :** Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

**⚠ ATTENTION** Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

**⚠ AVERTISSEMENT**  
La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque l'embarcation ralentit à moins de 14 km/h, le mode de freinage est désactivé et le mode Marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR une fois que la motomarine s'est immobilisée. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

**⚠ ATTENTION** Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

**⚠ AVERTISSEMENT**  
Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

### Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

**⚠ ATTENTION** Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se

préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

## Comment utiliser le VTS (Système correcteur d'assiette) (si équipé)

Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

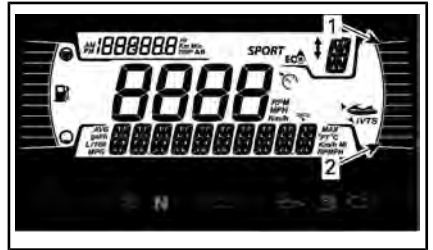
Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'élimi-

ner l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

**REMARQUE :** La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres sur la partie droite de l'indicateur multifonctionnel.



1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Le correcteur d'assiette permet de régler manuellement la position de la tuyère.

### Réglage du correcteur d'assiette au moyen du bouton de correcteur d'assiette

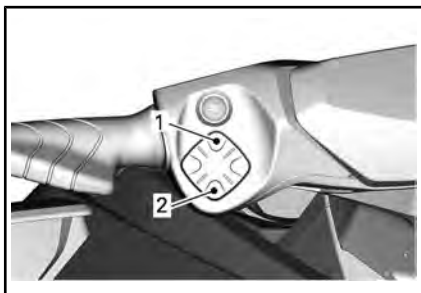
Il y a neuf positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

**REMARQUE :** Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'effectue pas une poussée vers l'avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsque la poussée avant est activée.

1. Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.

- Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.



- Pour soulever la proue
- Pour abaisser la proue



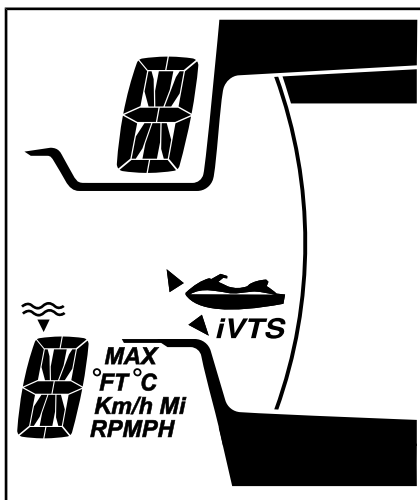
- Pour soulever la proue
- Pour abaisser la proue

**REMARQUE :** Si on appuie sur le bouton HAUT OU BAS VTS et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera jusqu'à ce que le bouton soit relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) soit atteinte.

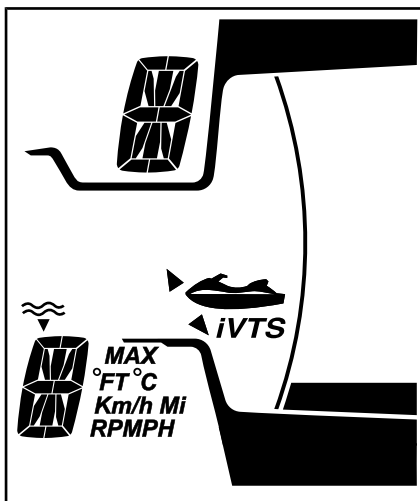
### Utilisation des pré réglages du correcteur

Trois pré réglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

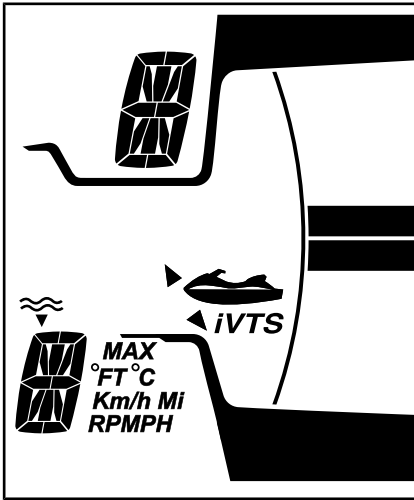


Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).



La position d'assiette intermédiaire doit être sélectionnée en fonction de la position d'assiette réelle. Double-cliquez sur le bouton HAUT VTS si la position est en dessous de l'assiette intermédiaire ou double-cliquez sur le bouton BAS VTS si la position est au dessus de l'assiette intermédiaire.





**REMARQUE :** Les positions d'assiette préprogrammées ne sont pas modifiables.

## Recommandations générales

**AVIS** Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Consultez la rubrique *COMMENT DIRIGER LA MOTOMARINE* de la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*, ainsi que la section *GARANTIE* de ce guide.

### Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

### Traverser des vagues ou des sillages

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

## **!** AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation.

L'opérateur et le passager doivent se préparer et adopter une position semi-debout pour aider à absorber les chocs.

Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).

### Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors d'un accostage.



Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

## Accostage sur une plage

**AVIS** Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

Avancez lentement vers la plage et arrêtez le moteur avant que la profondeur d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

**AVIS** Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice, les composants iBR ou d'autres composants de la turbine. Arrêtez toujours le moteur avant que la profondeur soit inférieure à 90 cm et n'utilisez jamais la marche arrière ou le freinage.

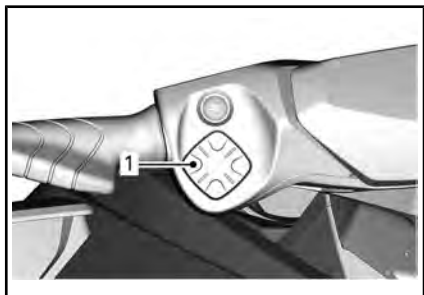


F18A03Y

# MODES DE FONCTIONNEMENT

Pour changer le mode de fonctionnement :

- Appuyez sur le bouton MODE.
- Lorsque vous confirmez le message de sécurité en enfonceant et maintenant le bouton MODE dans cette position, vous basculez au mode SPORT.
- Si vous appuyez de nouveau sur le bouton MODE, le mode ÉCO sera activé.



1. Bouton MODE

## Mode Randonnée

Au démarrage, la motomarine se règle automatiquement en mode PAR DÉFAUT.

## Mode Sport

Le mode SPORT permet une réponse instantanée de l'accélérateur et des accélérations plus vives qu'en mode PAR DÉFAUT.

Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le MODE PAR DÉFAUT s'activera alors de nouveau automatiquement.

## Activation du mode sport

Pour activer le mode SPORT, appuyez une fois sur le bouton MODE lorsque vous êtes en mode de conduite par DÉFAUT. L'icône sport se met à clignoter et un message de sécurité défile. Pour des raisons de sécurité, suivez les instructions du message de sécurité pour activer le mode sport. Lorsque le mode sport est activé, l'icône SPORT s'allume.

## Désactivation du mode sport

Une simple pression sur le bouton MODE vous fait passer au mode SKI (si disponible) ou au mode ECO.

## Mode ECO

### (mode d'économie de carburant)

Le mode ECO offre une accélération plus douce et une meilleure économie de carburant.

## Mode clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage fournit un mode de fonctionnement où la puissance du moteur et la vitesse sont limités.

Le mode clé d'apprentissage offre cinq réglages de restriction de la vitesse.

Par défaut, le réglage de restriction de la vitesse sélectionné est 1.

Voir les instructions de réglage dans la section *AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO*.

# OPÉRATIONS SPÉCIALES

## Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

### AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple :

- **Cavitation** : Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe** : Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

### AVERTISSEMENT

S'il faut retirer un objet coincé du système de propulsion, **RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

## Nettoyage sur l'eau

Balancer la motomarine plusieurs fois. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

**AVIS** Vérifiez qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord avant de démarrer le moteur. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter *NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGE*.

## Nettoyage à l'eau sur la plage

### AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, **RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

**AVIS** Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Pour accéder facilement à la turbine, déplacez l'iBR en position avant. Consultez la section *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir plus de renseignements.

### Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

**REMARQUE** : La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

### **AVERTISSEMENT**

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, assurez-vous qu'il n'y ait personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

**AVIS** Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

### **AVERTISSEMENT**

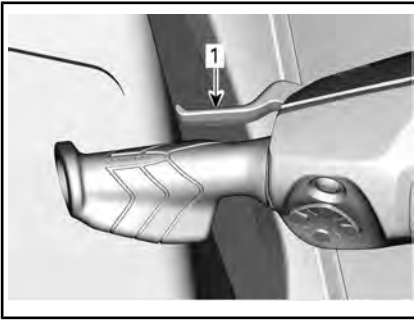
Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

### Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
3. Appuyer sur le levier iBR et le tenir pendant toute la procédure.



1. Levier iBR actionné et tenu

4. Lorsque le message **NEUTRALISATION iBR - APPUYEZ SUR MODE** apparaît dans l'indicateur multifonctionnel, appuyez sur le bouton **MODE**.

Une fois la fonction activée, le message **ON** (activé) s'affiche.

5. Tout en retenant toujours le levier iBR, appuyer sur le bouton **HAUT/BAS** du correcteur d'assiette pour déplacer le déflecteur iBR. S'assurer que l'indication du **VTS** dans l'indicateur multifonctionnel change à mesure que le déflecteur iBR se déplace. Si le déflecteur monte, l'indication monte aussi.
6. Relâchez le levier iBR.
7. Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

## **Chavirement de la motomarine**

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

Pour retourner la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que la clé **D.E.S.S.** n'est **PAS** installée. Saisissez la grille d'admission, placez le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de votre propre corps, retournez la motomarine dans votre direction.

**REMARQUE :** Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.

**TYPIQUE**

Ce moteur présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.<sup>MC</sup>). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

**AVIS** Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

**AVIS** Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Dès que possible, vérifiez la présence d'eau dans la cale. Drainez selon les besoins lorsque vous êtes de retour sur la rive.

**Motomarine submergée**

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

**AVIS** Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

**AVIS** Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

**Moteur noyé d'eau**

**AVIS** Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

**AVIS** Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

**Remorquage de la motomarine sur l'eau**

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 32 km/h.



Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

**AVIS** À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si vous devez remorquer un bateau en panne, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 32 km/h.

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***ENTRETIEN***

# TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.



## AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

### **Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)**

**Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation** des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien qu'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie sur les systèmes antipollution n'est pas conditionnée par l'utilisation d'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon *L'EPA DES É.-U.* dans la rubrique de ce document portant sur la *GARANTIE*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Le programme d'entretien ne dispense pas d'effectuer l'inspection avant la randonnée et l'entretien après celle-ci.

### APRÈS CHAQUE UTILISATION EN EAU SALE OU SALÉE

Rincer le compartiment moteur avec de l'eau fraîche et vidanger l'eau salée

Rincez le système d'échappement.

**TOUS LES MOIS EN CAS D'UTILISATION EN EAU SALE OU SALÉE**

Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur (toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée).

Inspectez les anodes sacrificielles.

**CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)**

Inspectez les anodes sacrificielles.

Vérifiez les codes d'erreur

Effectuer toutes les étapes de la vérification de préutilisation et d'entretien après utilisation.

Changer l'huile de moteur et le filtre

Inspecter les supports moteur en caoutchouc

Inspecter le système de refroidissement (niveau du liquide de refroidissement, présence de fuites au niveau des boyaux et des attaches)

Inspecter visuellement la connexion entre le carter de papillon et la tubulure d'admission

Vérifiez si l'admission d'air présente des dommages au niveau des boyaux et des colliers

Inspecter les connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.).

Inspecter visuellement la zone autour de l'anneau de carbone et du manchon en caoutchouc de l'arbre de transmission pour détecter les signes de défaillance suivants : poussière de carbone noire et éclaboussures (plus fréquemment lors de l'utilisation de la motomarine dans de l'eau sale).

Inspecter visuellement l'hélice et le manchon

Inspectez visuellement l'hélice et la bague d'usure qui ne doit porter aucune rayure profonde, ou trace d'impact.

Retirer le couvercle de l'hélice et inspecter les signes éventuels d'infiltration d'eau

Inspecter visuellement la bague du déflecteur de marche arrière pour détecter un jeu excessif.

Inspectez le bouchon du réservoir d'essence, le goulot de remplissage, le réservoir d'essence, les sangles du réservoir d'essence, les conduits d'essence et les connexions.

**TOUS LES 2 ANS OU TOUTES LES 200 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)**

Remplacer les bougies

Vérifiez le bon état du roulement de pompe à jet en faisant pivoter manuellement l'hélice qui ne doit avoir aucun jeu et ne faire aucun bruit.

**TOUS LES 2 ANS OU TOUTES LES 200 HEURES  
(SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)**

Vérifier et lubrifier les cannelures de l'arbre de transmission et de l'hélice

**TOUS LES 5 ANS OU TOUTES LES 300 HEURES  
(SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)**

Remplacer le liquide de refroidissement

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

## AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

## AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

**AVIS** Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

## Huile à moteur

### Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPSMC. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou en ajoutant un additif peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

### HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE

Huile mélange synthétique 4T 5W40

SI L'HUILE À MOTEUR XPS RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez une huile synthétique 5W40 pour moteurs 4 temps SAE conforme ou supérieure aux spécifications des lubrifiants de l'industrie.

Vérifiez toujours l'étiquette d'homologation API sur le bidon d'huile; elle doit contenir au moins l'une des spécifications prescrite.

**Normes API SJ, SL, SM ou SN**

Ne pas ajouter d'additifs d'huile à l'huile à moteur recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou par l'ajout d'additifs d'huile peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

### Niveau d'huile moteur


**AVIS** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

 **ATTENTION** Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

**AVIS** Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

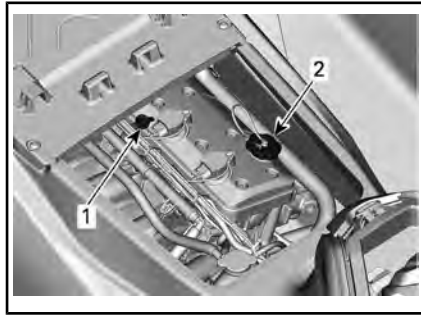
 **ATTENTION** Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe **SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT** dans cette section.

**AVIS**

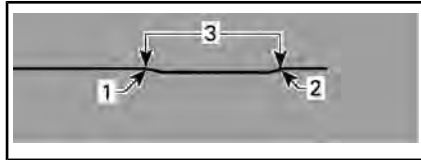
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
- Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

3. Enlevez les sièges.
4. Démarrez le moteur.
5. Ouvrez le robinet d'eau.
6. Faites tourner le moteur FROID au **ralenti pendant 30 secondes**.
7. Fermez le robinet d'eau.
8. Faites tourner le moteur à 4 000-4 500 tr/min pendant 15 secondes.
9. Arrêtez soudainement le moteur en appuyant sur le bouton Marche/Arrêt ou en retirant le cordon coupe-circuit.
10. Laissez reposer l'huile pendant au moins 30 secondes. Puis, retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon.



**TYPIQUE**

1. *Jauge de niveau d'huile*
2. *Bouchon de remplissage d'huile*
11. Réinsérez la jauge et poussez-la à fond.
12. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.

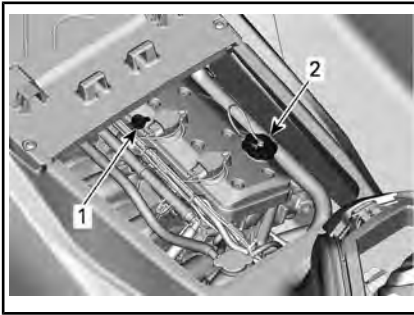


**TYPIQUE**

1. *Plein*
2. *Ajouter*
3. *Plage de fonctionnement*
13. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.
  - 13.1 Retirez le bouchon d'huile.
  - 13.2 Placez un entonnoir dans l'orifice du couvercle des soupapes.
  - 13.3 Ajoutez une petite quantité d'huile pour atteindre le bon niveau.

**AVIS** Évitez tout remplissage excessif.



**TYPIQUE**

1. Jauge de niveau d'huile
2. Bouchon de remplissage d'huile

**REMARQUE :** Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Sinon, le niveau d'huile lu sera erroné.

14. Bien replacer le bouchon et la jauge.

**AVIS** Assurez-vous que le bouchon de remplissage d'huile soit bien serré. Sinon, l'huile du moteur peut s'échapper.

### Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

## Liquide de refroidissement

### Liquide de refroidissement recommandé

#### LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT RECOMMANDÉ XPS

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

SI LE LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT XPS RECOMMANDÉ N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

**AVIS** Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

### Niveau de liquide de refroidissement

#### **!** AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**!** **ATTENTION** Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlés.

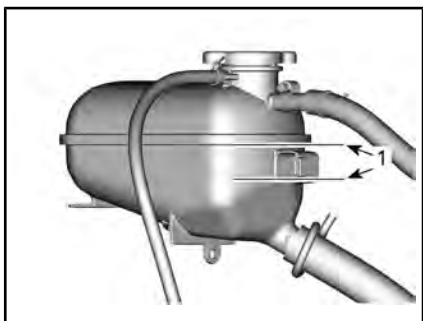
nts. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Enlevez les sièges.

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



**VASE D'EXPANSION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

**REMARQUE :** La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement (voir le liquide recommandé dans la section LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR, pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Évitez tout remplissage excessif.

Resserrez correctement le bouchon du vase d'expansion. Réinstallez les sièges.

**REMARQUE :** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide de refroidissement, cela est l'indication d'une fuite ou d'une anomalie du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

**Remplacement du liquide de refroidissement du moteur**

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

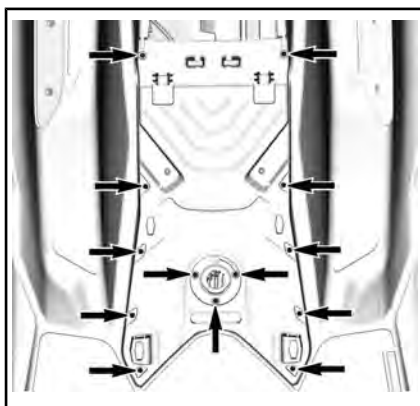
**Bobines d'allumage**

**Accès aux bobines d'allumage**

**Accès aux bobines d'allumage**

**Accès aux bobines d'allumage**

1. Enlevez les sièges.
2. Retirez le couvercle du moteur en enlevant les vis de fixation.



## Dépose de la bobine

1. Débranchez le connecteur de la bobine d'allumage.

**AVIS** Ne pas utiliser d'outil pour dégager la bobine d'allumage.

2. Enlevez la vis de fixation de la bobine d'allumage.
3. Extraire la bobine d'allumage de la bougie en déplaçant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.

## Installation de la bobine

1. Installer la bobine sur la bougie.
2. Alignez l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.
3. Poussez la bobine d'allumage entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.
4. Installez la vis de fixation et serrez-la au couple spécifié.

### COUPLE DE SERRAGE

Vis de fixation de la bobine d'allumage	9 Nm $\pm$ 1 Nm
---	-----------------

5. Rebrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

## Bougies

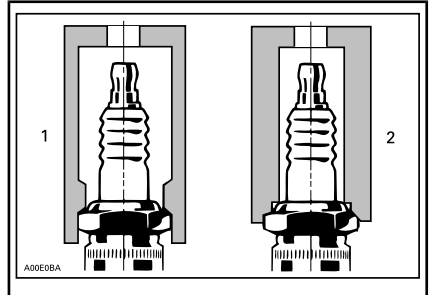
### Dépose des bougies

1. Enlevez la bobine d'allumage. Consultez la section **DÉPOSE DE LA BOBINE D'ALLUMAGE**.

## ⚠ AVERTISSEMENT

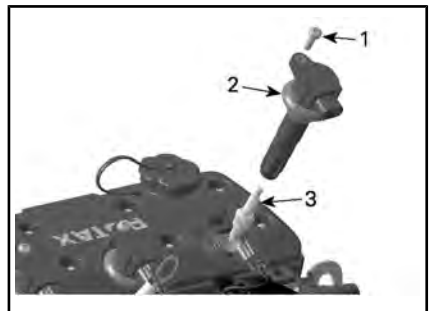
Ne déconnectez jamais une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils. Il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

2. Desserrez complètement les bougies d'allumage à l'aide d'une douille à bougie.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate

3. Nettoyez les bougies et la culasse avec de l'air comprimé.
4. Utilisez la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



1. Vis de fixation
2. Bobine d'allumage
3. Bougie

## Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, assurez-vous que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, réglez l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les *FICHES TECHNIQUES*.
2. Serrez les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrez les bougies à la valeur recommandée à l'aide d'une douille à bougie.

COUPLE DE SERRAGE	
Bougie	18 Nm ± 2 Nm

3. Installez la bobine d'allumage. Consultez la section *INSTALLATION DE LA BOBINE*.
4. Réinstallez le couvercle du moteur et serrez les vis à la valeur recommandée.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle du moteur	2,75 Nm ± 0,25 Nm

5. Installez les sièges.

## Échappement

### Rinçage du système d'échappement

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chi-

miques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux).

Rincer le système d'échappement à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une longue période.

**AVIS** Si on ne rince pas le système lorsque nécessaire, de graves dommages seront causés au système d'échappement. Voir à ce que le moteur tourne pendant toute l'opération.



### AVERTISSEMENT

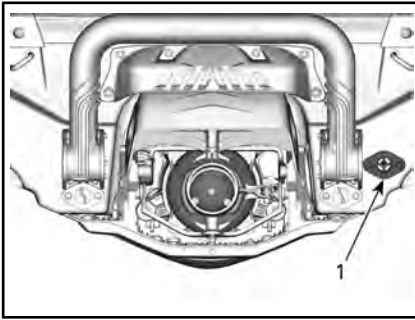
Effectuer ces opérations dans un endroit bien aéré. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ou à la turbine lorsque le moteur tourne.



### AVERTISSEMENT

Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage situé à l'arrière de la motomarine. Ne pas ouvrir le robinet d'eau pour l'instant.

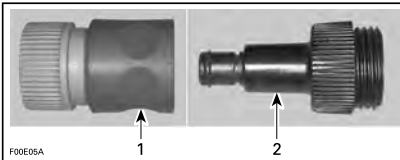


1. Raccord d'entrée d'eau

**REMARQUE :** On conseille de servir de l'outil recommandé lorsqu'on utilise un adaptateur à branchement rapide pour faciliter l'utilisation d'un boyau d'arrosage.

#### OUTIL RECOMMANDÉ

ADAPTATEUR DU RACCORD  
DE RINÇAGE (N/P 295 500  
473)



1. Adaptateur à branchement rapide
2. Adaptateur du raccord de rinçage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

**AVIS** Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe. Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

Laissez tourner le moteur pendant 90 secondes au ralenti.

**AVIS** Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage.

Fermez le robinet du tuyau d'arrosage. Faites tourner le moteur à 5 000 tr/min pendant 5 secondes et arrêtez ensuite le moteur.

**AVIS** Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

Déconnectez le tuyau d'arrosage et l'adaptateur de raccord de rinçage (si utilisé).

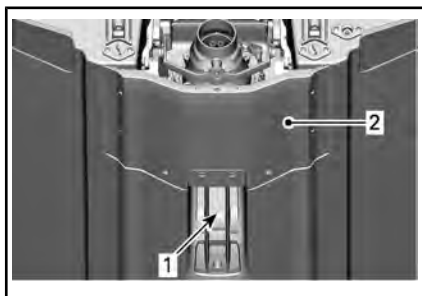
## Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

### Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

### AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



**INSPECTEZ CES ENDROITS :**

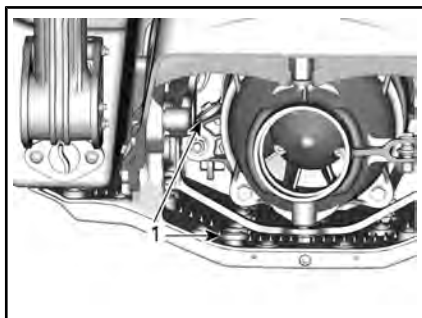
1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

## Anodes sacrificielles

### Inspection de l'anode

On retrouve des anodes sacrificielles sur :

- La pompe
- Plaque d'embarcation.



1. Anodes sacrificielles

Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, la faire remplacer par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

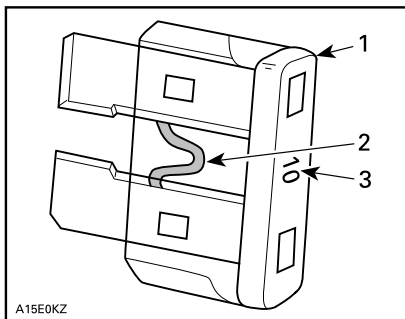
## Fusibles

### Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

## Vérification des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



A15E0KZ

### TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu
3. Calibre Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages.



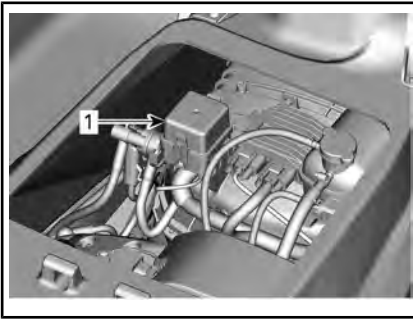
## AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants. Si un fusible est grillé, déterminer la cause et réparer avant de redémarrer. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

## Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles :  
Enlevez les sièges.



1. Boîte à fusibles

Écraser ensemble les languettes de verrouillage. Retenir et tirer le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

**REMARQUE :** Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

### Description des fusibles

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	—	Non utilisé
2	15 A	Injecteurs de carburant, bobine d'allumage et pompe à essence
3	—	Non utilisé
4	—	Non utilisé
5	—	Non utilisé
6	30 A	Charge
7	5 A	Faisceau de câbles
8	—	Non utilisé
9	30 A	iBR
10	5 A	Démarrage/arrêt
11	5 A	ECM
12	30 A	Batterie
13	15 A	Outil de diagnostic 2

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
14	15 A	Outil de diagnostic 1, connecteur d'accessoires

# SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

## Soins d'après-utilisation

### Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

### Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION SEULEMENT (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

 **ATTENTION** Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

**AVIS** Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

## Nettoyage de la motomarine

### Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquez une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

**AVIS** Ne jamais utiliser avec un des produits suivants :

- Détergent agressif
- Nettoyant dégraissant
- NETTOYANT BRP SERVICE INTENSE (N/P 293 110 001)
- Ammoniaque
- Acétone ou autres cétones
- Alcool
- Toluène ou autres solvants aromatiques
- Solvants chlorés
- Essences minérales
- Diluants de peinture
- Produit à base pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du Nettoyant tout usage XPS ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utilisez le produit de nettoyage à base de citron de 3M<sup>MC</sup> (en aérosol de 24 oz) ou un produit équivalent.

### AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.



Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

# REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

## Remisage

### AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

**REMARQUE :** Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

**AVIS** Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

## Système de propulsion

### Nettoyage de la turbine

Nettoyez la pompe à jet en pulvérisant de l'eau à son entrée et à sa sortie, puis appliquez une couche de LUBRIFIANT ET ANTI-CORRO-SIF (N/P 779168) ou équivalent.

### AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

## Inspection de la turbine

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

## Système d'alimentation

### Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du Stabilisateur d'essence XPS dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

### PRODUIT D'ENTRETIEN

STABILISATEUR D'ESSENCE (N/P 779171)

**AVIS** On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajoutez le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplissez complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

**AVIS** S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

## Moteur et système d'échappement

### Rinçage du système d'échappement

Procédez de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

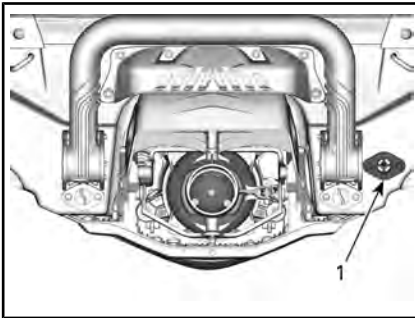
## Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

## Vidange du système d'échappement

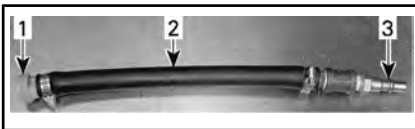
Le système d'échappement se vidange automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

Avec un raccord de rinçage, injectez de l'air comprimé dans le système 379 kPa jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



### TYPIQUE

1. Adaptateur du raccord de rinçage
2. Tuyau 12,7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

**AVIS** Si le système d'échappement n'est pas vidangé, le collecteur d'échappement pourrait être sérieusement endommagé.

Enlevez les outils spéciaux.

## Lubrification interne du moteur

1. Enlevez les sièges.
2. Enlevez les bougies; consultez les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Pulvérisez le LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou équivalent dans les orifices des bougies.
4. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirez complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
5. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncez le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
6. Appliquez le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettez les bougies dans le moteur. Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
7. Installer les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

## Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifiez la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.


**REMARQUE :** Remplacez l'antigel toutes les 300 heures ou tous les 5 ans pour éviter sa détérioration.

**AVIS** Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur risque de graves dommages.

### Système électrique

#### Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

 **AVERTISSEMENT**

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

### Compartment moteur

#### Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet. Rincez à fond. Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

#### Traitement contre la corrosion

Essayez toute eau restée dans le compartiment moteur.

Pulvériser le LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou équivalent sur tous les composants métalliques du compartiment moteur.

**REMARQUE :** Le siège devrait être enlevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

### Carrosserie et coque

#### Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, lavez la carrosserie à l'eau savonneuse (utilisez qu'un détergent doux). Rincez à fond à l'eau douce. Enlevez les organismes marins collés au moteur ou à la coque.

#### **AVIS** Ne jamais utiliser avec un des produits suivants :

- Détergent agressif
- Nettoyant dégraissant
- NETTOYANT BRP SERVICE INTENSE (N/P 293 110 001)
- Ammoniaque
- Acétone ou autres cétones
- Alcool
- Toluène ou autres solvants aromatiques
- Solvants chlorés
- Essences minérales
- Diluants de peinture
- Produit à base pétrole.

#### Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

#### Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

**AVIS** Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

## Préparation présaisonnière

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans le tableau intitulé toutes les 100 heures ou chaque année.

La préparation présaisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

**REMARQUE :** Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé qu'un concessionnaire Sea-Doo agréé effectue la préparation de pré-saison en même temps que les campagnes de sécurité en usine.



### AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

**AVIS** Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

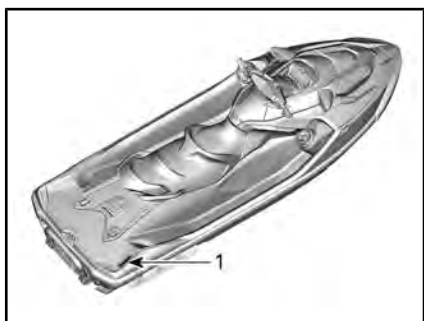
# ***RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES***

# IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

## Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) est à l'arrière de la motomarine, sur le marchepied.



### TYPIQUE

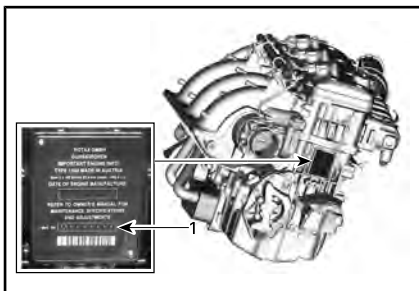
1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Il contient 12 caractères :

YDV 12345 L 8 09
Année du modèle
Année de production
Mois de production
Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
Fabricant

## Numéro d'identification du moteur

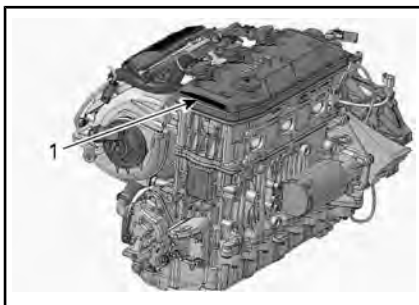
Le numéro d'identification du moteur (NIM) est sur l'avant du moteur.



### TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

## Numéro d'identification du fabricant du moteur



### TYPIQUE

1. Numéro d'identification du fabricant du moteur





---

## CLÉ D.E.S.S. RF

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI :  
12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

EN 300 330-2, EN 60950-1

---

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES SUR L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

## Déclaration de conformité simplifiée

Déclaration de conformité européenne simplifiée selon la directive sur les équipements radio 2014/53/EU



## Fabricant et adresse

Fabricant :

- Robert Bosch LLC

Adresse :

- 38000 Hills Tech Drive,  
Farmington Hills, MI 48331,  
USA

DE

Hiermit erklärt Robert Bosch LLC, dass der Funkanlagentyp VIPMIDGPS der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: eu-doc.bosch.com

FR

Le soussigné, Robert Bosch LLC, déclare que l'équipement radioélectrique du type VIPMIDGPS est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: eu-doc.bosch.com

BG

С настоящото Robert Bosch LLC декларира, че този тип радиосъоръжение VIPMIDGPS е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: eu-doc.bosch.com

EL

Με την παρούσα ο/η Robert Bosch LLC, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός VIPMIDGPS πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: eu-doc.bosch.com

CS

Tímto Robert Bosch LLC prohlašuje, že typ rádiového zařízení VIPMIDGPS je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: eu-doc.bosch.com

DA

Hermed erklærer Robert Bosch LLC, at radioudstyrstypen VIPMIDGPS er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: eu-doc.bosch.com

ET

Käesolevaga deklareerib Robert Bosch LLC, et käesolev raadioseadme tüüp VIPMIDGPS vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: eu-doc.bosch.com

ES

Por la presente, Robert Bosch LLC declara que el tipo de equipo radioeléctrico VIPMIDGPS es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: eu-doc.bosch.com

FI

Robert Bosch LLC vakuuttaa, että radiolaitetyyppi VIPMIDGPS on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: eu-doc.bosch.com

EN

Hereby, Robert Bosch LLC declares that the radio equipment type VIPMIDGPS is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: eu-doc.bosch.com

HR

Robert Bosch LLC ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa VIPMIDGPS u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: eu-doc.bosch.com

HU

Robert Bosch LLC igazolja, hogy a VIPMIDGPS típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: eu-doc.bosch.com

IT

Il fabbricante, Robert Bosch LLC, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio VIPMIDGPS è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: eu-doc.bosch.com

LT

Aš, Robert Bosch LLC, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas VIPMIDGPS atitinka Direktyvą 2014/53/ES.  
Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: eu-doc.bosch.com

LV

Ar šo Robert Bosch LLC deklarē, ka radioiekārta VIPMIDGPS atbilst Direktīvai 2014/53/ES.  
Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: eu-doc.bosch.com

MT

B'dan, Robert Bosch LLC, niddikjara li dan it-tip ta' taghmir tar-radju VIPMIDGPS huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità ta-UE huwa disponibbli f'dan l-Indirizz ta-Internet li gej: eu-doc.bosch.com

NL

Hierbij verklaar ik, Robert Bosch LLC, dat het type radioapparatuur VIPMIDGPS conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: eu-doc.bosch.com

PL

Robert Bosch LLC niniejszym oświadczca, że typ urządzenia radiowego VIPMIDGPS jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pelny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: eu-doc.bosch.com

PT

O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch LLC declara que o presente tipo de equipamento de rádio VIPMIDGPS está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: eu-doc.bosch.com

RO

Prin prezenta, Robert Bosch LLC declară că tipul de echipamente radio VIPMIDGPS este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: eu-doc.bosch.com

SV

Härmed försäkrar Robert Bosch LLC att denna typ av radioutrustning VIPMIDGPS överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: eu-doc.bosch.com

SL

Robert Bosch LLC potrjuje, da je tip radijske opreme VIPMIDGPS skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: eu-doc.bosch.com

SK

Robert Bosch LLC týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu VIPHI2BT je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: eu-doc.bosch.com

IS

Robert Bosch LLC lýsir því hér með yfir að þráðlausí fjarskiptabúnaðurinn VIPMIDGPS er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB.

Óstyttna texta ESB-samræmisýfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: eu-doc.bosch.com

Liechtenstein

Hiermit erklärt Robert Bosch LLC, dass der Funkanlagentyp VIPMIDGPS der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: eu-doc.bosch.com

NO

Hermed erklærer Robert Bosch LLC at radioutstyrstypen VIPMIDGPS er i samsvar med direktiv 2014/53/EU.

Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse: eu-doc.bosch.com

---

# RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR

## **Responsabilité du fabricant**

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

## **Responsabilité du concessionnaire**

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout organe lié aux émissions doit être effectué d'une manière qui maintient les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes d'agrément prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Les exceptions comprennent les modifications prescrites par le fabricant, notamment les réglages relatifs à l'altitude.

## **Responsabilité du propriétaire**

Le propriétaire/conducteur doit faire entretenir le moteur pour maintenir les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes prescrites.

Le propriétaire ou le conducteur ne doit pas, et ne doit laisser personne, modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

## **Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)**

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification dépend du respect des normes établies par l'usine lorsque certains réglages sont effectués. Pour cette raison, la procédure définie en usine pour les interventions faites sur le produit doit être minutieusement respectée et, dans la mesure du possible, viser à maintenir l'intention initiale de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général et ne constituent en aucun cas une liste complète des règles et règlements relatifs aux spécifications d'émissions d'échappement établies par l'EPA pour les produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter :

U.S. Environmental Protection Agency  
Certification Division  
Gasoline Engine Compliance Center  
2000 Traverwood Drive  
Ann Arbor MI 48105  
USA

**SITE INTERNET DE L'EPA :**

[www.epa.gov/otaq](http://www.epa.gov/otaq)

**SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION**

A partir de 2018, les motomarines vendues dans l'État de la Californie seront certifiées aux normes d'émissions du California Air Resources Board (13 CCR 2850-2869) concernant les véhicules marins munis de bougies. Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence hautement hermétique, des canalisations d'essence hautement hermétiques et une soupape de décharge de pression.

---

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

*Laisser vide pour le marquage  
de Conformité Eurasiatique le cas échéant*

# SPÉCIFICATIONS

<b>MOTEUR</b>	
Type de moteur	4 temps, Arbre à cames en tête simple (SOHC)
Puissance déclarée <sup>(1)</sup>	100 kW à 7 300 tr/min
Induction	Moteur à aspiration naturelle
Nombre de cylindres	3
Nombre de soupapes	12 soupapes à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)
Alésage	100 mm
Course	69,2 mm
Cylindrée	1 630,5 cm <sup>3</sup>
Taux de compression	11:1

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

<b>SYSTÈME DE LUBRIFICATION</b>		
Huile à moteur	Huile recommandée	Consultez la rubrique <i>HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> du présent guide
	Contenance	3 L Vidange d'huile et changement de filtre 5 L total

<b>CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT</b>	
Type	Système de refroidissement en circuit fermé
Liquide de refroidissement	Consultez la rubrique <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> du présent guide
Contenance du système de refroidissement	5,4 L total



<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>		
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur	
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb
	Indice d'octane recommandé	87 ((RON + MON)/2) en Amérique du Nord 91 (RON) E10 hors Amérique du Nord
Contenance du réservoir (incluant la réserve)		70 L

<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>		
Type de système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)
Batterie		12 V, 18 A•h
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou équivalent
	Écartement des électrodes	0,80 mm à 0,90 mm

<b>PROPULSION</b>		
Turbine	Type	Débit axial, en une seule étape.
Arbre de transmission	Type d'accouplement	Cannelures en couronne, prise directe

<b>IBR ET CORRECTEUR D'ASSIETTE</b>	
Correcteur d'assiette	À commande électronique par le biais du bouton de correction d'assiette (bouton VTS), avec 3 pré réglages

<b>POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE</b>	
Poids à sec	352 kg
Nombre de places (incluant le conducteur)	3
Limite de charge (occupants et bagages)	272 kg
Capacité de rangement	98,9 L

<b>DIMENSIONS</b>	
Longueur hors tout	345,1 cm
Largeur hors tout	125,5 cm
Hauteur hors tout	114 cm

<b>MATÉRIAUX</b>	
Hélice	Acier inoxydable
Carter d'hélice/stator	Aluminium

**REMARQUE** : BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

# ***DÉPANNAGE***

---

# LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

---

## LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

---

1. **Cordon d'attache enlevé.**
  - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
  - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
  - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. **L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. **Fusible grillé : principal, démarreur électrique ou ECM.**
  - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
4. **Batterie déchargée.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



## AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

5. **Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
6. **Moteur noyé d'eau.**
  - Se référer à **MOTEUR NOYÉ D'EAU** dans la section **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.
7. **Sonde ou ECM défectueux.**
  - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.
8. **Turbine grippée.**
  - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

## LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

---

1. **Raccords de câbles de batterie desserrés.**
  - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. **Batterie déchargée ou faible.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

**3. Démarreur usé.**

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

---

**LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS**

---

**1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.**

- Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.

**2. Bougies encrassées ou défectueuses.**

- Remplacer.

**3. Fusible brûlé.**

- Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

**4. Moteur noyé d'eau.**

- Se référer à **MOTEUR NOYÉ D'EAU** dans la section **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.

**5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

**6. Pompe à essence défectueuse.**

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

---

**LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT**

---

**1. Bougies encrassées, défectueuses ou usées.**

- Remplacer.

**2. Carburant : niveau trop bas, vicié ou contaminé d'eau.**

- Vider ou remplir.

**3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).**

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

#### 4. Injecteurs bouchés.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

#### 5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

### FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

---

#### 1. Niveau d'huile trop élevé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

#### 2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

#### 3. Dommages internes au moteur.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

### SURCHAUFFE DU MOTEUR

---

#### 1. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement.*

#### 2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

3. **Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.**
  - Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

### ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR

---

1. **Utilisation d'une clé d'apprentissage.**
  - Utilisez une clé normale.
2. **Mode SPORT inactif.**
  - Sélectionner le mode SPORT.
3. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
  - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
4. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
  - Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
5. **Niveau d'huile du moteur trop élevé.**
  - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
6. **Étincelle faible.**
  - Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.
7. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
  - Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.
8. **Injecteurs bouchés.**
  - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

**9. Faible pression d'essence.**

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

**10. Présence d'eau dans l'essence.**

- *Vider et remplir.*

**11. Moteur endommagé par une ingestion d'eau.**

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

**LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE**

---

**1. Admission d'eau de la turbine bouchée.**

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

**2. Hélice ou bague d'usure endommagée.**

- *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

**3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

**LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER IBR**

---

**1. Le déflecteur iBR reste au point mort.**

- *Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.*

**L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ALLUMÉ)**

---

**1. Des débris obstruent l'iBR.**

- *Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.*

**2. Défaillance du système iBR.**

- *Enlever le cordon d'attache, attendre quatre minutes, rebrancher la clé et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est disparue.*
- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.*



---

**L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ÉTEINT)**

---

1. **Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.**
  - *Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.*
2. **Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.**
  - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

---

**BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION**

---

1. **Algues ou débris pris autour de l'hélice.**
  - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
  - *Vérifier s'il y a des bris.*
2. **Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.**
  - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
3. **Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.**
  - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

---

**EAU DANS LA CALE**

---

1. **Défectuosité du siphon de cale.**
  - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
2. **Fuite au système d'échappement.**
  - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
3. **Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.**
  - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

# SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur puis de le rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

En cas de panne, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document pour plus de détails sur les réclamations de garantie.

## Codes d'anomalie

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motomarine en les comparant à la liste de codes.

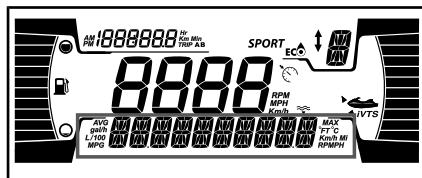
Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et d'apporter la motomarine à la concession pour la faire réparer.

## Affichage des codes de panne

Sélectionnez **CODES**. Si un code de panne est apparu pendant le fonctionnement, un menu CODES apparaît dans le menu Réglages. Appuyer sur OK pour afficher la liste des pannes.






**REMARQUE :** Dans des conditions de fonctionnement normales, certains codes de panne peuvent apparaître. Avant de prendre contact avec votre concessionnaire local, retirez la clé, patientez 2 bonnes minutes jusqu'à la mise hors tension du système électrique, puis appuyez sur le bouton de démarrage pour activer le système électrique. Ceci permet la suppression du code de panne et seuls les codes actifs demeurent visibles dans le menu CODES.



## Voyants et affichage

Les voyants et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants les plus fréquents, reportez-vous à *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL*.

<b>VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)</b>	<b>MESSAGE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile
	ERREUR MODULE iBR	Le voyant est allumé avec un signal sonore et le témoin du moteur est allumé : Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	—	Le voyant clignote : Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	—	Le témoin reste allumé sans un signal sonore : l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

INFORMATIONS D'AFFICHAGE DE MESSAGES	
TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE MOTEUR ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien requis
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
PANNE DE LA SONDÉ D'ESSENCE	Panne de la sonde de niveau d'essence
CAPTEUR TEMPÉRATURE D'EAU DÉFECTUEUX	Problème avec le capteur de la température de l'eau, n'envoie pas l'information concernant la température de l'eau
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR
ENTRETIEN REQUIS	Entretien requis de la motomarine

**AVIS** Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

## Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur de la motomarine)	<p><b>Mauvaise connexion système D.E.S.S.</b> Enlever le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit et le réinstaller.</p>
	<p><b>Mauvaise clé D.E.S.S.</b> Utiliser le cordon d'attache programmé pour la motomarine.</p>
	<p><b>Clé D.E.S.S. défectueuse.</b> Utiliser une autre corde d'attache avec une clé D.E.S.S. programmée.</p>
	<p><b>Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux.</b> Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
	<p><b>Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux.</b> S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	<p><b>Défectuosité du système de gestion du moteur.</b> S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
	<p><b>Panne du système iBR.</b> Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
Bip de 2 secondes toutes les 10 minutes	<p><b>Bas niveau de carburant.</b> Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Bips de deux secondes	<p><b>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur.</b> Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p> <p><b>Pression d'huile à moteur faible.</b> Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
Bip constant (s'arrête lorsque le moteur s'arrête)	<p><b>Température élevée des gaz d'échappement.</b> S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>

**AVIS** Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021**

## **1. PORTÉE**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2021 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique (« É.-U. ») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) La motomarine personnelle Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

## **2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES PLUS HAUT QUI PEUVENT, PAR CONSÉQUENT, NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.



### 3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne qui n'est pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursoufflures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### 4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

1. Utilisation privée : DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale : QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être

prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.

3. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.
5. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie qui ont été initialement vendues à des résidents de l'État de la Californie, veuillez également vous référer à la DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## 5. CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie :

- La motomarine personnelle Sea-Doo 2021 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue (« le concessionnaire BRP »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine personnelle Sea-Doo 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine personnelle Sea-Doo 2021 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **7. CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et (ou) de main-d'œuvre encourus par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8. TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## 9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession BRP.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

\* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

## **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

## Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS
Composants liés aux émissions d'échappement	175	30
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24

## Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
  - Système d'admission d'air
  - Système d'alimentation
  - Système d'allumage
  - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
  - Dispositifs de post-traitement
  - Soupapes de ventilation du carter
  - Capteurs
  - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
  - Réservoir d'essence
  - Bouchon du réservoir
  - Conduite de carburant
  - Raccords de canalisation de carburant
  - Fixations\*
  - Soupapes de surpression\*
  - Soupapes de régulation\*
  - Solénoïdes de régulation\*
  - Contrôles électroniques\*
  - Diaphragmes de commande à dépression\*
  - Câbles de commande\*
  - Tringleries de commande\*
  - Robinets de purge
  - Tuyaux de vapeur
  - Séparateur liquide/vapeur
  - Filtre à charbon actif

- Supports de montage du réservoir à charbon actif
  - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

### **Limitation de la portée**

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter le centre d'assistance client au 1-888-272-9222.

\*En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

\*\* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

# DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE ET NEW YORK DES MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO® ANNÉE MODÈLE 2021

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2021 possède une étiquette environnementale spéciale requise par le « California Air Resources Board ». L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

## L'étiquette à aux étoiles est synonyme de moteurs marins plus propres

Le symbole des moteurs marins plus propres :



F18L3CQ

## Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

## Économie de carburant plus importante

Brûle jusqu'à 30 - 40 % moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

## Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.

## Une étoile – Émissions faibles

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.

## Deux étoiles – Émissions très faibles

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20 % moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.



## Trois étoiles – Émissions ultrafaibles

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

## Quatre étoiles – Émissions super ultrafaibles

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Pour plus d'informations : Cleaner Watercraft – Get the Facts  
1 800 END-SMOG  
[www.arb.ca.gov](http://www.arb.ca.gov)

## Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB (« California Air Resources Board »), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2021. En Californie, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

## Couverture de la garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2021 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les

motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2021 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si une pièce quelconque du moteur liée aux émissions est défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP.

### **Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2021 :**

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs d'essence	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression d'essence	Filtre à carburant
Pompe à essence	Compresseur volumétrique

La garantie relative aux émissions couvre les dommages subis par d'autres composants du moteur provoqués par la défaillance d'une pièce prise en charge par la garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire est garantie par BRP pendant la période précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine. Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions réparée ou remplacée dans le strict respect de celle-ci est garantie par BRP pour la période de garantie restante de la pièce originale. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

### **Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie**

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2021, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations effectuées sous garantie doivent l'être en un temps raisonnable qui ne doit pas excéder trente (30) jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter le centre d'assistance client au 1-888-272-9222.

---

# DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE

## VOS OBLIGATIONS ET DROITS DE GARANTIE

La « California Air Resources Board » est heureuse de vous expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine 2021. En Californie, les nouvelles motomarines doivent être conçues, fabriquées et équipées pour satisfaire aux strictes normes anti-smog de l'État. Bombardier Produits Récréatifs Inc. doit garantir le système de contrôle des émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que : des cartouches, des carburateurs, des pinces, des connecteurs, des filtres, des bouchons de carburant, des conduites de carburant, des réservoirs de carburant, des soupapes, des tuyaux de vapeur et d'autres composants associés du système de contrôle des émissions par évaporation.

## COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

Ce système de contrôle des émissions par évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs Inc.

### PIÈCES COUVERTES :

1. Collier(s)\*
2. Bouchon du réservoir d'essence
3. Conduite de carburant
4. Raccord(s) de canalisation d'essence
5. Réservoir d'essence
6. Soupape(s) de surpression\*
7. Tuyau(x) de vapeur
8. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

\*Remarque : En relation avec le système de contrôle des émissions par évaporation.

## **RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :**

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs Inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien de votre motomarine. Toutefois, Bombardier Produits Récréatifs Inc. ne peut pas vous nier la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus.

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous devriez néanmoins savoir que Bombardier Produits Récréatifs Inc. peut vous nier la garantie si votre motomarine ou une pièce de celle-ci est défectueuse suite à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non-approuvées.

Vous êtes responsable d'amener votre motomarine à un centre de distribution de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou un centre de service dès que le problème survient. Les réparations sous garantie doivent être co-mplétées dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas les 30 jours. Si vous avez des questions au sujet de votre couverture de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs au 1 888 272-9222.

---

# **GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021**

## **1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit ses MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO 2021 (« motomarine personnelle ») vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union Européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

## **2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).**

Ni un distributeur/concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Co-cessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

## 4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour des utilisations récréatives et privées. Pour L'AUSTRALIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS pour des utilisations récréatives et privées.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.  
Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

### POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utiliser pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.



## 5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## 6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

## 7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8. TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9. SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

\* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

® Marques déposées de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021**

## **1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit ses **MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO 2021** vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union Européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) La motomarine personnelle Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

## **2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.**

Ni un distributeur/concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

## 4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, lors d'utilisation commerciale.  
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie.  
Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## 5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue.  
BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

## **7. CE QUE BRP FERA**

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Sea-Doo neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Advenant que la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8. TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9. SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

\* Au sein de l'Espace économique européen et des autres pays couverts par cette garantie, BRP European Distribution SA et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux Produits.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses filiales.

## **MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE**

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
  - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.



# DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

<b>PRÉLIVRAISON</b>	
Numéro de série : _____	Signature :
Kilométrage : _____	
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____ _____	
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

<b>PREMIÈRE INSPECTION</b>	
Kilométrage : _____	Signature :
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____ _____	
_____	
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

<b>ENTRETIEN</b>	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

<b>ENTRETIEN</b>	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

<b>ENTRETIEN</b>	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT***

---

## RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel : [privacyofficer@brp.com](mailto:privacyofficer@brp.com)

Par courrier : BRP Legal Service  
726 St-Joseph  
Valcourt QC  
Canada  
JOE 2LO

---

# NOUS CONTACTER

www.brp.com

## **Asie**

Room 4609, Tower 2,  
Grand Gateway 3 Hong Qiao  
Road Shanghai,  
Chine 200020

21F Shinagawa East One Tower  
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,  
Tokyo 108-0075  
Japon

## **Europe**

Skaldenstraat 125  
B-9042 Gent  
Belgique

Itterpark 11  
D-40724 Hilden  
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B  
Route de la côte d'Azur, Le Canet  
13590 Meyreuil  
France

Ingvald Ystgaardsvei 15  
N-7484 Trondheim  
Norvège

Isoaavantie 7  
PL 8040  
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15  
903 61 Umeå  
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6  
1006 Lausanne  
Suisse

## **Amérique du Nord**

565 de la Montagne Street  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202  
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B  
76220  
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.  
10101 Science Drive  
Sturtevant, Wisconsin  
53177  
États-Unis

## **Océanie**

6 Lord Street  
Lakes Business Park  
Botany, NSW 2019  
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,  
Auckland 2013,  
Nouvelle-Zélande

## **Amérique du Sud**

Rua James Clerck Maxwell, 230  
TechnoPark Campinas SP 13069-380 Brésil



---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP :

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la rubrique *CONTA-CTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS** : En cas de vol de votre motomarine, vous devez informer le département de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

***Cette page est  
vierge intentionnellement***



***Cette page est  
vierge intentionnellement***



***Cette page est  
vierge intentionnellement***













N° DU MODÈLE DE **LA MOTOMARINE** \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE  
**LA COQUE (NIC)** \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU  
**MOTEUR (N.I.M.)** \_\_\_\_\_

**Propriétaire :** \_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

N°

RUE

APP

\_\_\_\_\_

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

**Date d'achat** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration  
de la garantie** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire Sea Doo au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE



## **⚠ AVERTISSEMENT**

**LIRE LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDER LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**

